

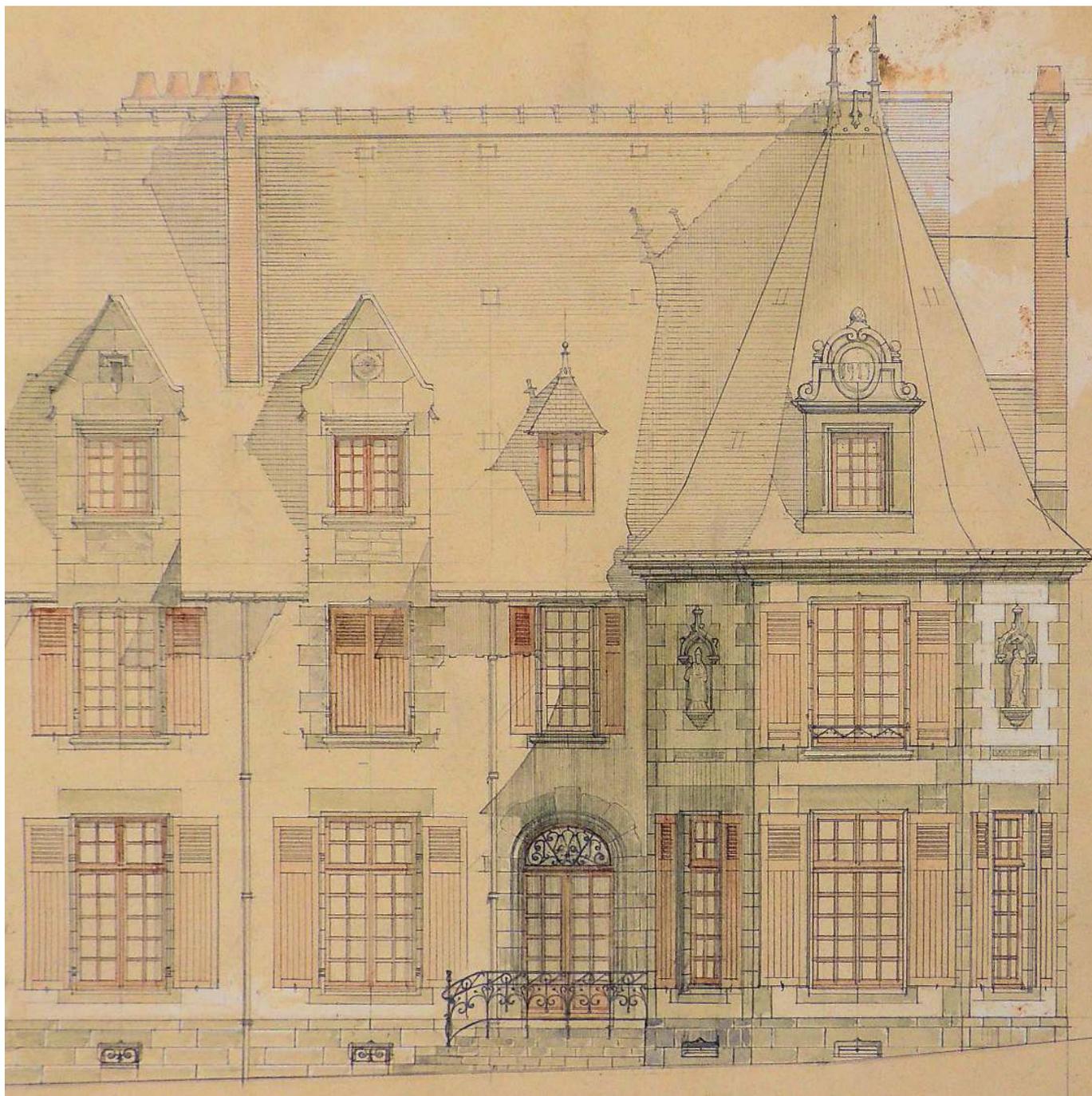
Kannadig an Erge-Vras

[Chroniques de GrandTerrier.bzh]



Histoire et mémoires d'une commune de Basse-Bretagne, Ergué-Gabéric, en pays glazik ~
Memorioù ar re gozh hag istor ar barrez an Erge-Vras, e bro c'hlazig, e Breizh-Izel

Niver - Numéro 45 / A viz Ebrel - Avril 2019



Plan du manoir d'Odet de l'architecte nantais René Ménard, déc. 1910

Plans Ménard ... Procès de la bande de Poux

Le présent bulletin rassemble les chroniques gabérisiennes du 1^{er} trimestre 2019 publiées chaque semaine sur le site Internet du Grandterrier.

Pour commencer, un article sur les plans inédits de l'architecte René Ménard, ami nantais de René Bolloré et chargé par lui de la conception d'un nouveau manoir, chapelle, conciergerie, cité ouvrière, tombe familiale, monument aux morts et école privée.

Puis, 3 articles à propos des biens nationaux des chapelles, et du décret impérial pour la restitution publique de Kerdévot.

Ensuite place à la langue bretonne : le nom de notre commune dans le dictionnaire diachronique Devri, et le château de Lezergué dans la revue Feiz-ha-Breiz.

Les 3 guerres sont aussi à l'honneur dans trois articles : 1871 par la condamnation d'un fédéré communal, 1914-18 via le livre d'or des morts pour la France, et 1944 par l'arrestation d'une communiste gabérisienne pro-ftp.

Retour au breton dans les années 1950 par l'interview d'un producteur de lait. Suivi de l'évocation de l'arrivée de l'électricité dans la presse, les photos et les témoignages d'anciens.

Pour les arts et spectacles, c'est J.-M. Déguignet qui est triplement célébré : one-man show, pièce de théâtre et BD.

Et enfin la demande de révision du procès de la Salleverte pour raisons d'iniquité : Gaston Poux accuse l'enquêteur d'être un commissaire « marron »

Que l'année 2019 continue à être belle et innovante !

A galon, de tout cœur, Jean



Table des matières

Les plans d'architecte nantais entre 1910 et 1928 à Ergué-Gabéric, « <i>Penn-saver deus Naoned</i> »	1
Le premier registre d'état civil des naissances de la commune en 1793, « <i>Skridoù an ti-kêr</i> »	7
Les aliénations privées de six chapelles tréviales à la Révolution, « <i>Gwerzherezh an Dispac'h</i> »	9
Un décret impérial de restitution de la chapelle de Kerdévot en 1809, « <i>Lezenn Napoleon kozh</i> »	12
Ergué dans le dictionnaire diachronique et étymologique du breton, « <i>Geriadur brezhoneg</i> »	14
Un article en breton signé Guennec-Perrot sur Lezergué dans Feiz ha breiz, « <i>Kastell Lezergue</i> »	16
Condamnation pour insurrection d'un gabérisien de l'armée fédérée en 1871, « <i>Emsav e Pariz</i> »	18
Le livre d'or des gabérisiens tombés aux combats pour la France en 1914-18, « <i>Ar brezel bras</i> »	20
L'arrestation en 1944 par la police parisienne d'une gabérisienne pro FTP, « <i>Gwregelouriezh</i> »	22
Souvenirs en breton d'un paysan et producteur de lait des années 1950, « <i>Laez ha teiladeg</i> »	24
L'arrivée de la Fée Electricité à Ergué-Gabéric entre 1932 et 1955, « <i>Gouloù pep lec'h war maez</i> »	26
Un spectacle et une pièce de théâtre en 3 actes pour Jean-Marie Déguignet, « <i>Abadennadoù</i> »	29
Troisième et dernier tome de la BD du paysan bas-breton persécuté, « <i>Bandennoù tresset</i> »	30
La demande de révision de la bande de Poux pour la tuerie de la Salle-Verte, « <i>Barnedigezh</i> »	32

Un architecte nantais à Ergué-Gabéric entre 1910 et 1928

Penn-saver deus Naoned

Cinq liasses de documents inédits, conservés aux Archives Départementales de Loire-Atlantique dans le Fonds René Ménard (1876-1959), un architecte breton au service de l'industriel René Bolloré, patron d'une papeterie à Odet.

Le versement des archives par dons a eu lieu en 2015 et 2016, et le collationnement et communication au public en début d'année 2019.

Des plans grand format

Dans les liasses référencées, on découvre plus de 115 calques originaux de plans différents, la plupart en très grand format 80cm x 1m20, certains étant agrémentés de croquis colorés. Il s'agit de constructions dans la propriété de l'industriel papetier René Bolloré à Odet (manoir, chapelle, papeterie), dans le quartier de Lestonan (cité ouvrière, école privée) et dans le cimetière d'Ergué-Gabéric (caveau familial, monument aux morts).

Il y a aussi dans ces liasses, quelques plans concernant l'usine sœur de Cascadec, et certains plans non localisés comme les maisons d'ingénieurs (peut-être un projet non exécuté à Odet).

Le manoir des Bolloré à Odet

La première liasse contient les plans finalisés en décembre 1910 du manoir d'Odet, dont les importants travaux d'extension seront réalisés l'année suivante. Une carte postale est agrafée aux plans détaillés pour la visualisation du nouveau manoir après les travaux.



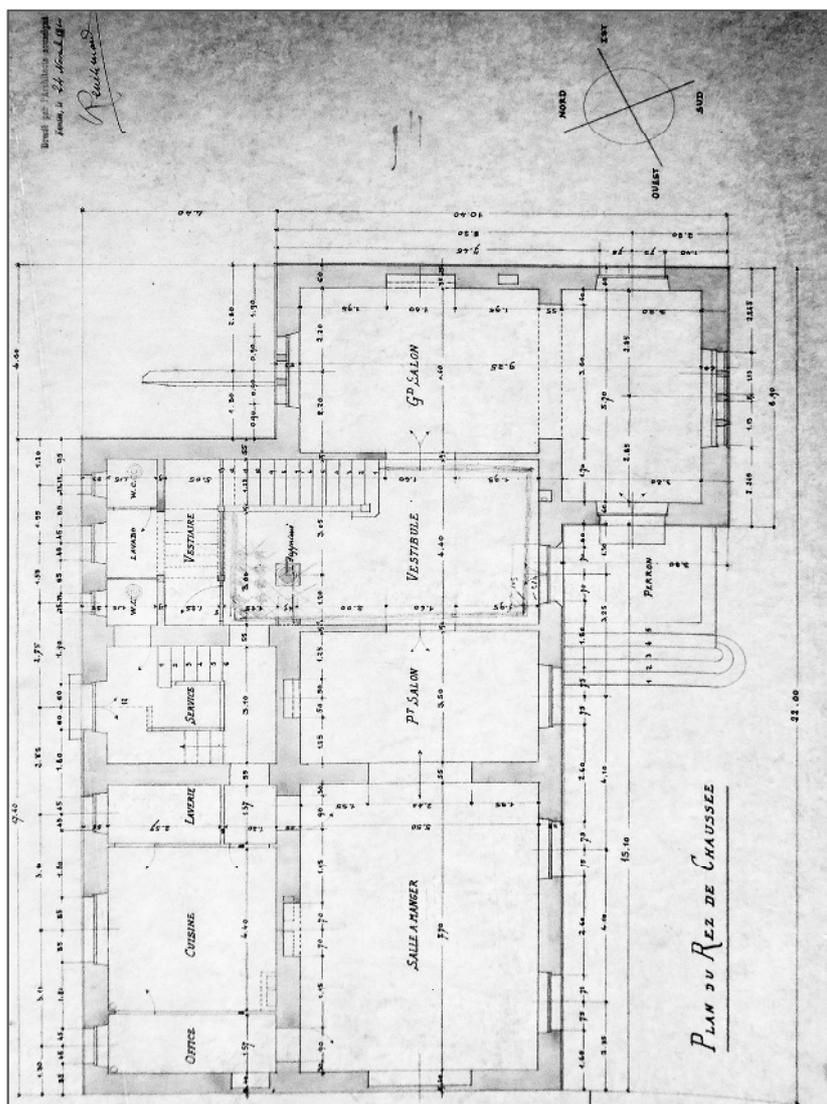
MARS 2019

Article :

« 1910-1928 - Les plans gabérics de l'architecte René Ménard pour l'industriel René Bolloré »

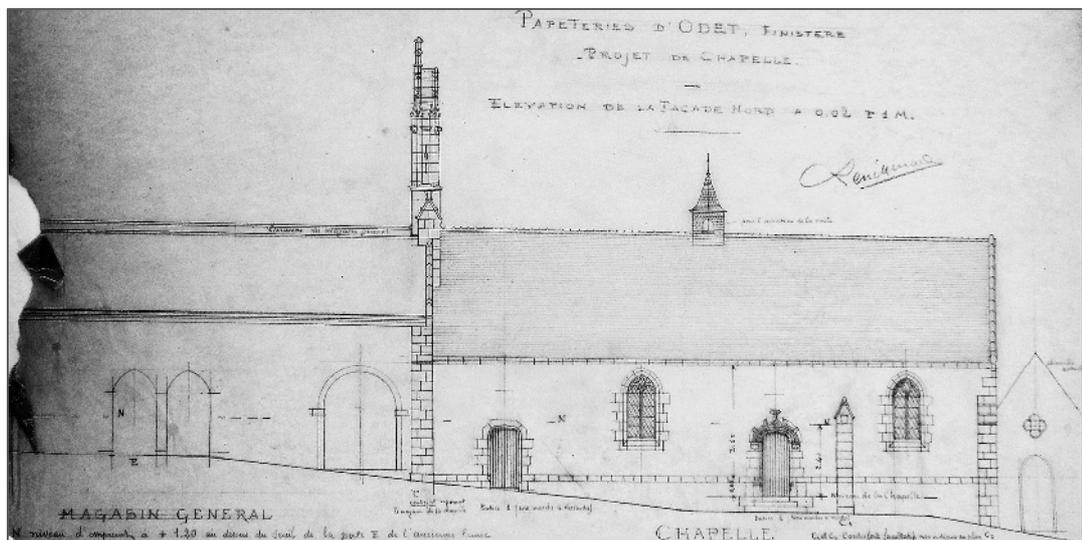
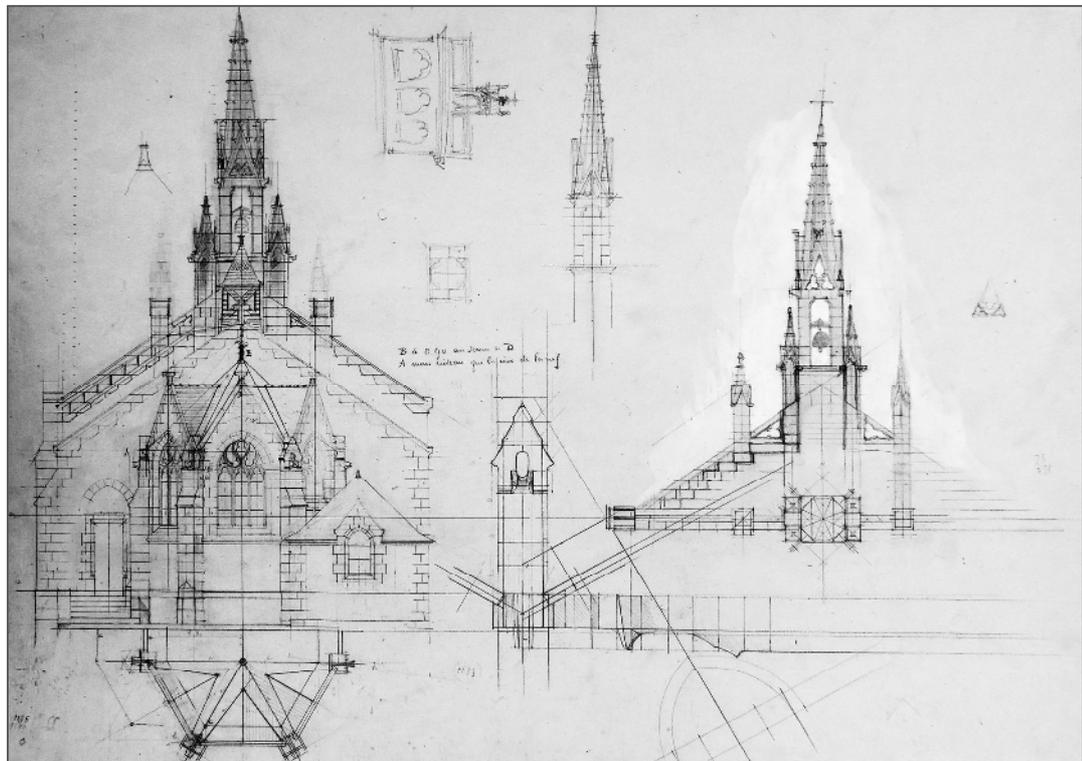
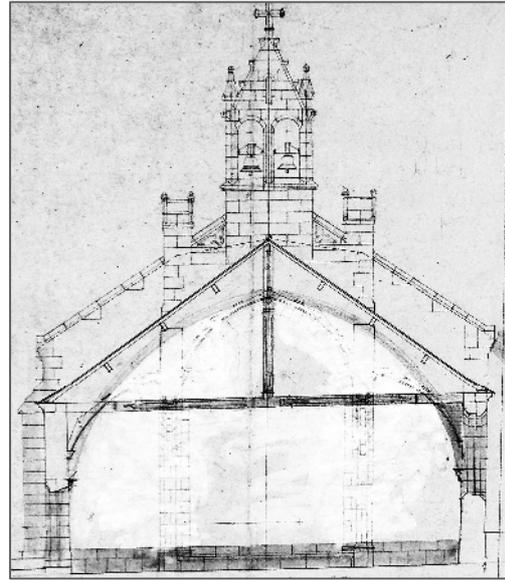
Espaces Patrimoine Odet

Billet du 30.03.2019



La chapelle St-René d'Odet

Dans la deuxième liasse, on trouve les plans et croquis, datés de juin 1921, de construction et d'aménagements intérieurs (autel, niches pour statues ...) et extérieurs (ouvertures, clocher, chœur ...) de la chapelle St-René qui sera exécutée pour les fêtes du centenaire de l'usine le 8 juin 1922. On peut noter deux variantes du petit clocher, avec simple chambre de cloches ou double (dernière solution retenue).

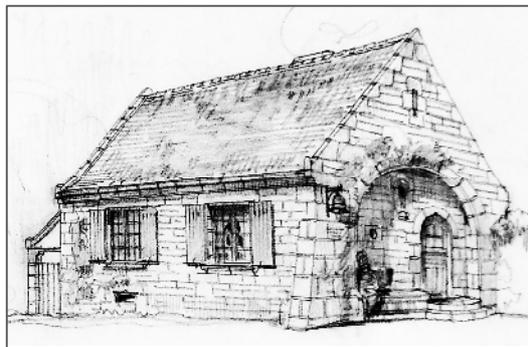


René Bolloré
lors de la fête
du centenaire
en 1922

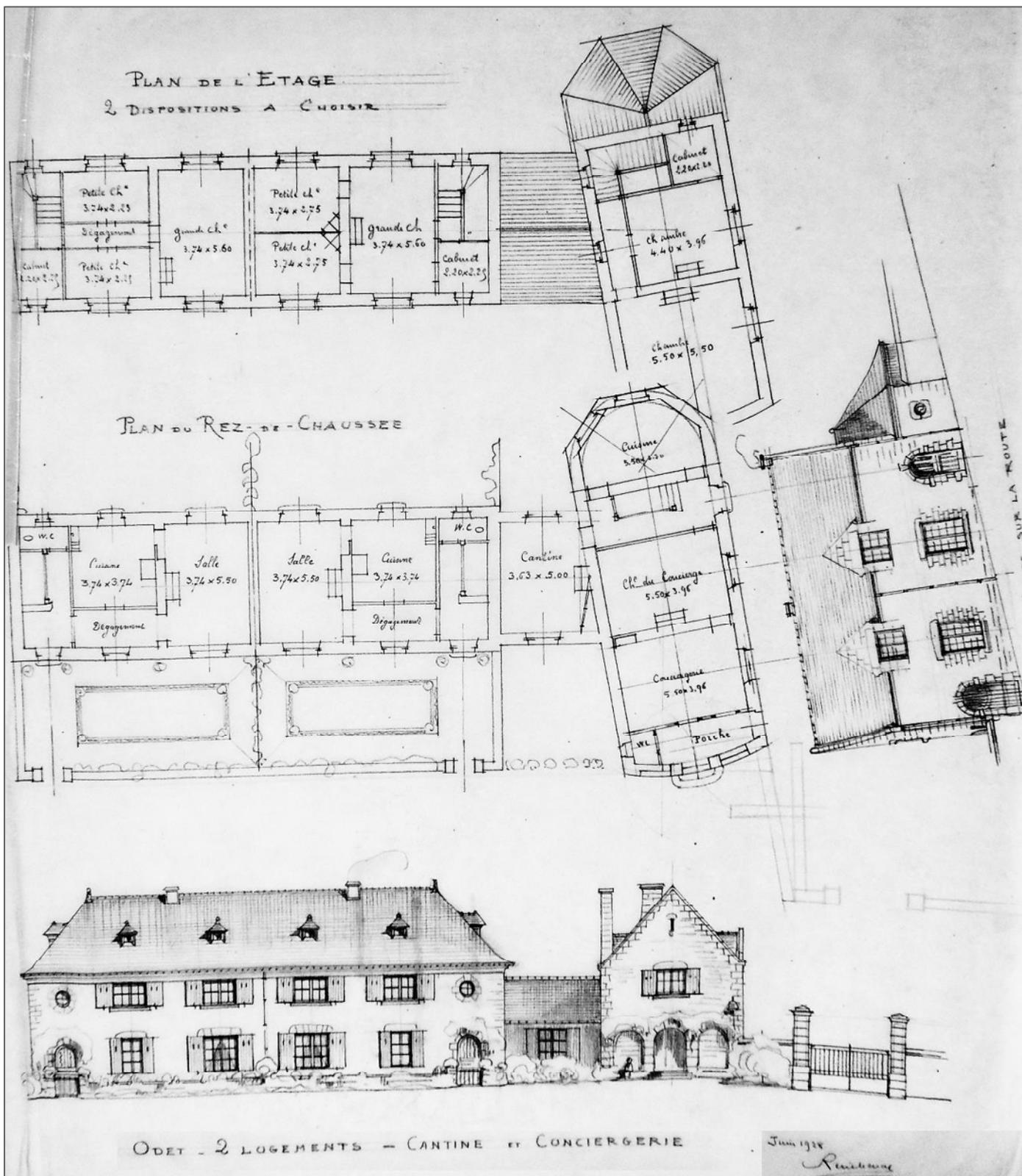
Louis Le Guennec : « On entre dans la chapelle par une élégante porte sculptée. L'intérieur large, clair, admirablement entretenu, s'égaie de la lumière colorée et chatoyante des beaux vitraux placés dans les fenêtres du chœur. Ces vitraux, timbrés aux hermines de Bretagne et aux armoiries des principales villes de notre province, témoignent du patriotisme breton et de l'esprit de foi des fondateurs de la chapelle ... »

Les bâtiments de la papeterie

Certains plans de cette liasse portent également sur les entrées du site industriel d'Odet, notamment la cantine de « Ker-Omelette » et le projet du petit bâtiment de la conciergerie en 1927.



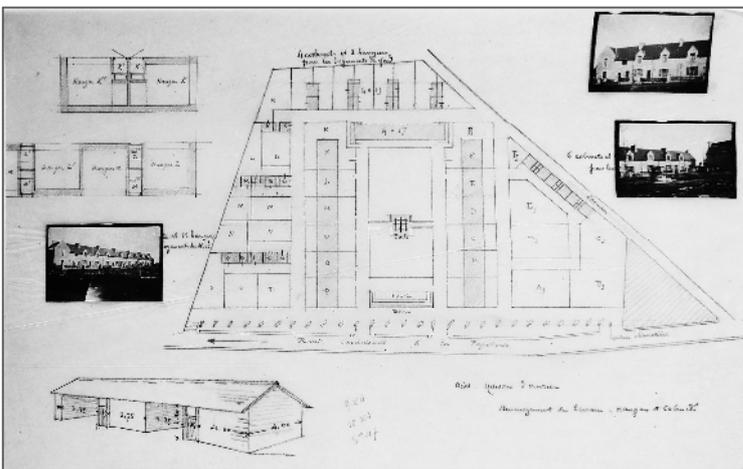
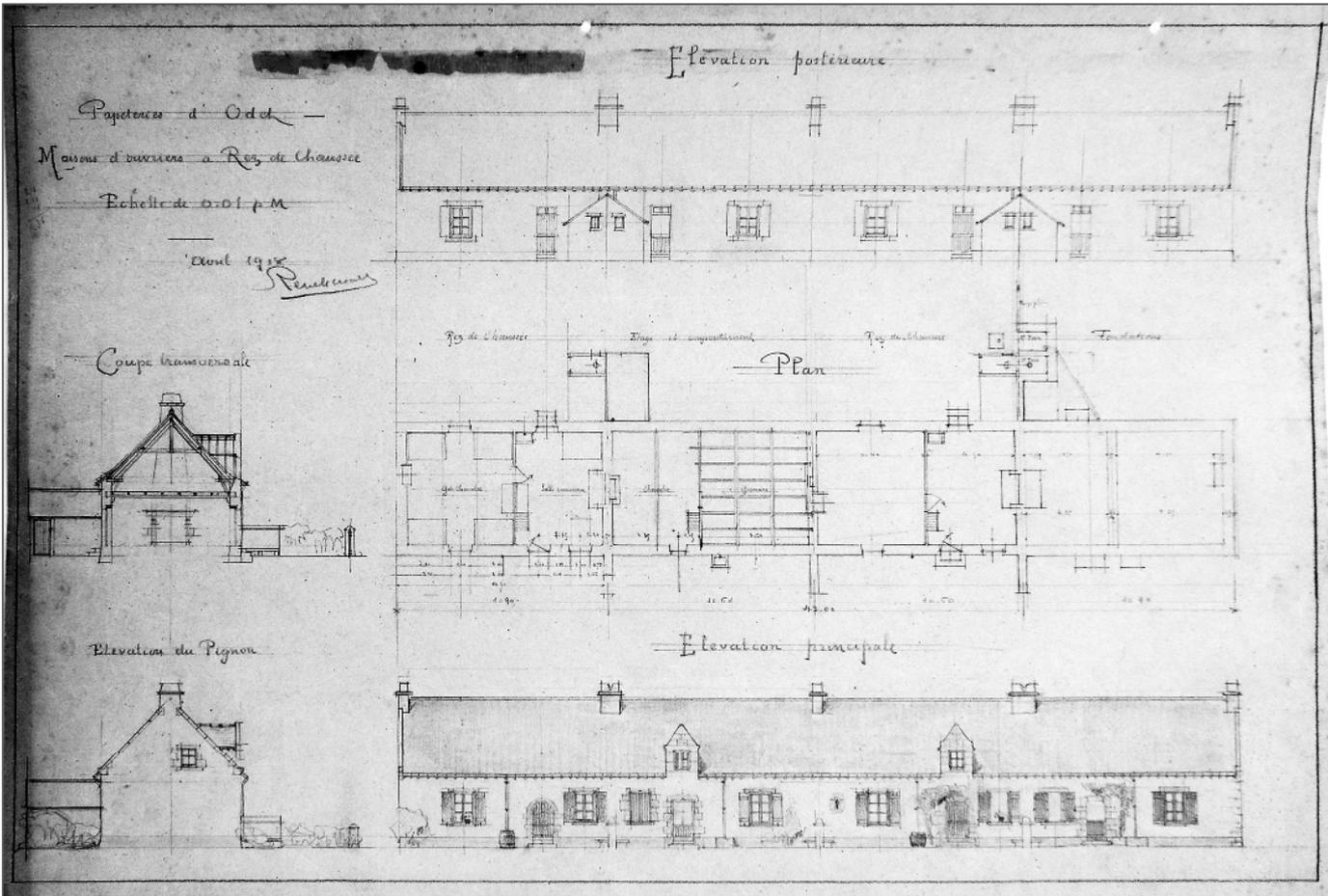
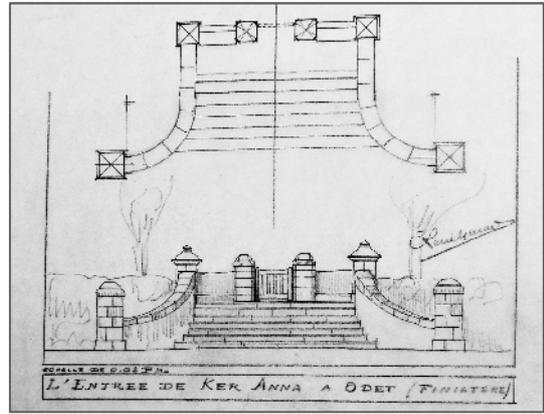
« On y faisait la po-
pote, et souvent,
pris de court, on con-
fectionnait une
« omelette », d'où le
nom de « kerome-
lette », Louis Barreau



« La cité de Keranna se composait de 18 logements, en forme d'U : 6 dans chaque aile. », Henri Le Gars.

La cité ouvrière de Ker-Anna

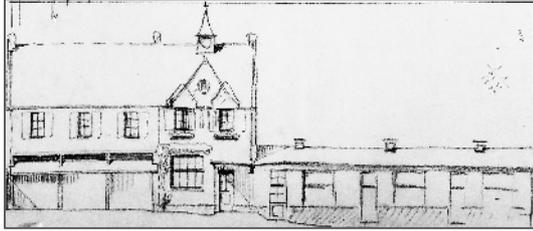
Dans la deuxième liasse J9 il y a aussi les plans de la cité ouvrière de Ker-Anna bâtie en 1918-19, avec en plus des reproductions bleutées de photos, et une photo originale de qualité des maisons construites où l'on distingue même des mères de famille en habits traditionnels.



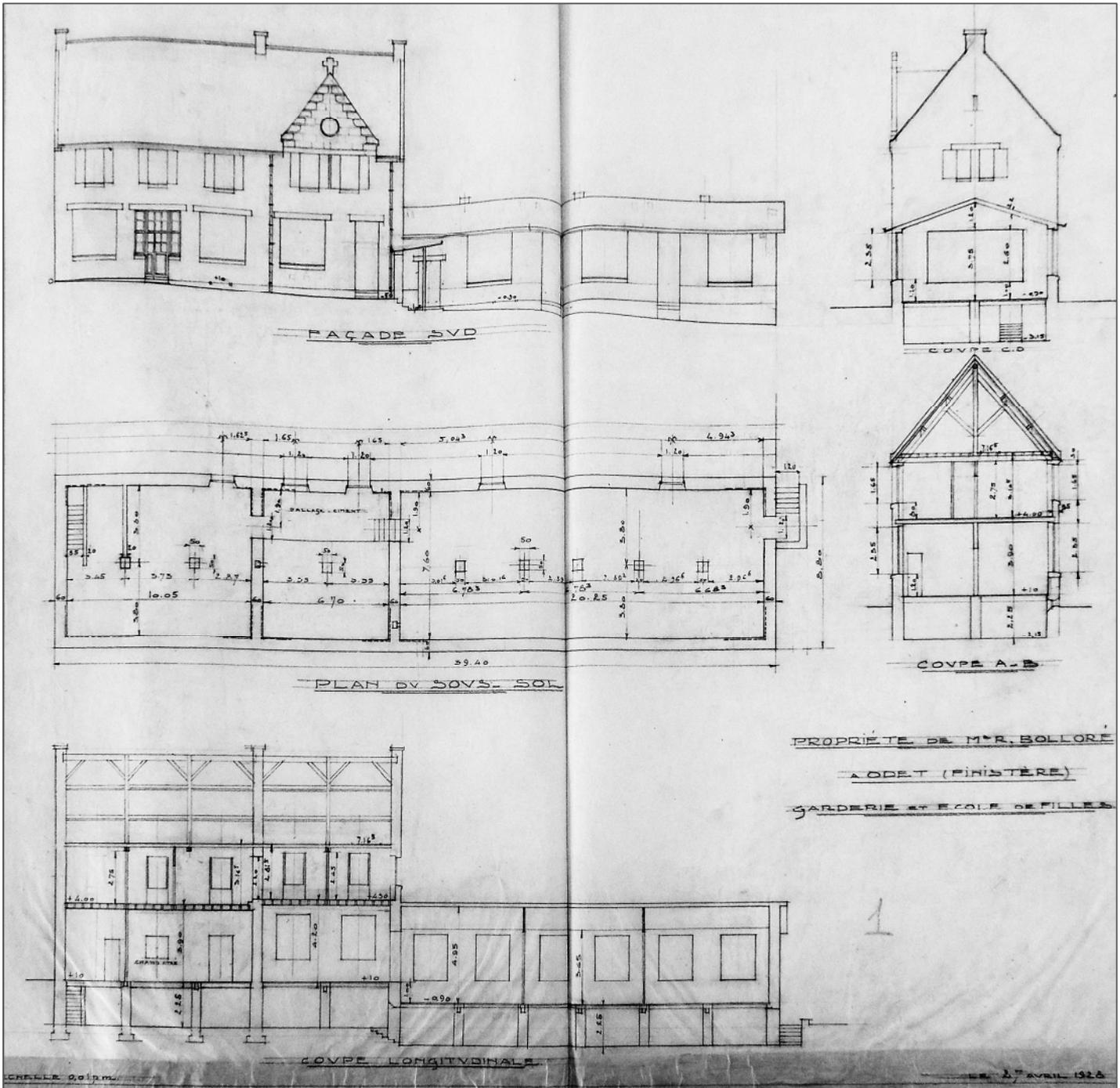
« C'est le patron bienveillant du moulin à papier, Monsieur Bolloré qui fit construire ces deux écoles pour les enfants des employés de son entreprise. », Jean-Louis Rozec

L'école Ste-Marie à Lestonan

C'est la dernière liasse J12 qui est la plus fournie en plans et croquis, datés d'avril à septembre 1928 et portant sur la construction de l'école privée de Sainte-Marie à Lestonan.



Dans une lettre annexée aux plans, adressée par l'architecte René Ménard à son ami René Bolloré, on découvre une intimité et solidarité entre les deux hommes : « Quant à la construction et à l'aménagement de l'Ecole je donne pour ma part la consigne, que tu ne démentiras pas, je pense, de ne rien négliger pour avoir un résultat parfait, une école modèle, à l'abri de toute critique impartiale, et digne en tous points de son fondateur. »



Le premier registre d'état-civil en 1793-1794

Skridoù an ti-kêr

Dans leurs versions numérisées, les 34 folios recto-verso du tout premier registre d'état civil des naissances couvrant l'an 2 de la république, en démarrant en janvier-février 1792, c'est-à-dire en nivôse de l'an 2, et s'achevant le 5e jour supplémentaire des "Sanculotides"¹ de l'an 2, c'est-à-dire le 21 septembre 1794.

Document mis à disposition par les Archives Départementales du Finistère sous la cote 3 E 66/5/1.

Campagne de numérisation

En janvier 2019, les Archives départementales du Finistère ont mis à disposition une grande partie des registres paroissiaux et d'état civil de la commune

¹ Les sans-culotides ou sanculotides sont, en fin d'année, les 6 jours supplémentaires aux 12 mois de 30 jours. Chaque jour est consacré à un thème révolutionnaire : 1. la vertu (17 septembre, ou 16 septembre lors d'une année sextile), 2. le génie (18 septembre, ou 17 septembre lors d'une année sextile), 3. le travail (19 septembre, ou 18 septembre lors d'une année sextile), 4. l'opinion (20 septembre, ou 19 septembre lors d'une année sextile), 5. les récompenses (21 septembre, ou 20 septembre lors d'une année sextile), 6. la révolution (21 septembre, uniquement utilisé lors des années bi-sextiles)

ERGUE-GABERIC - 3 E 66			
TYPOLOGIE	DATES EXTREMES	CONSULTATION	ETAT NUMERISATION AD 29
BMS	1629-1792	En salle de lecture / microfilms	Non numérisés
N	1793-1915	En ligne	Numérisés
	1916-1936	En salle de lecture / Intranet	Numérisés
M	an III-1936	En ligne	Numérisés
D	an III-1936	En ligne	Numérisés

d'Ergué-Gabéric conformément au tableau ci-dessus.

En fait, à ce jour, seuls les registres paroissiaux d'avant 1793, les fameux BMS (Baptêmes, Mariages et Sépultures), restent sous support de micro-films, les autres ayant été numérisés à partir de leur support papier avec une qualité obtenue bien supérieure aux micro-films.

Les registres numérisés des naissances (N) sont disponibles sur Internet pour la période 1793-1915 et en salle pour les années 1616-1936 ; les registres de mariages (M) et de décès (D) sont visibles sur Internet pour la période complète 1794-1936.

Le décret de l'Assemblée Législative du 20 septembre 1792, veille de sa dissolution, définit un nouveau mode de « constater l'état civil des citoyens », en remplacement des registres paroissiaux et désormais à la charge de la nouvelle administration communale. Le décret s'applique à Ergué-Gabéric 3 mois seulement après cette date, le nouveau registre étant adopté en janvier 1793.

Ce premier registre historique d'état civil de la commune contient 145 articles ou actes pour la période de début 1793 à septembre 1794, ce en 3 parties :

✚ folios 1 à 22 en recto-verso : articles 11 à 120 du 9 février 1793 à 29 floréal (18 mai 1794).



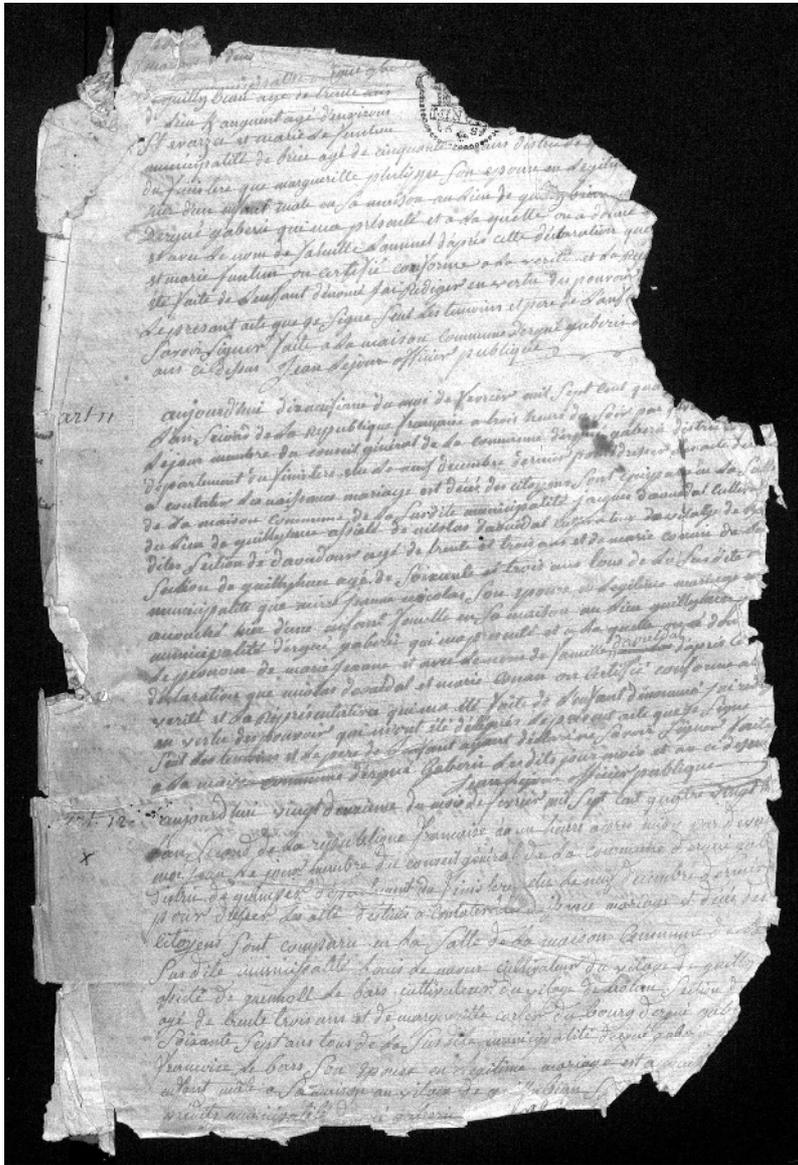
FEVRIER
2019

Article :

« 1793-1794 -
Le premier
registre d'état
civil des nais-
sances de la
commune »

Espace
Archives

Billet du
16.02.2019



deux premiers rôles manquant) et le n° d'article de l'acte.

C'est seulement le 24 novembre 1793, c'est-à-dire le 4 frimaire de l'an 2, que le nouveau calendrier révolutionnaire devient obligatoire dans tous usages civils. Dans le registre d'Ergué-Gabéric, ce changement d'écriture des dates de naissance a lieu 19 jours après le décret, à savoir le 23 frimaire, ce à l'article 80 du folio n° 16.

Un prêtre pour l'état-civil

Quant aux officiers publics en charge de l'écriture des actes, il faut noter pour Ergué-Gabéric une particularité : autant pour les 120 actes l'officier Jean Le Jour est bien laïc, autant pour les 25 derniers et pour les actes du registre suivant, derrière l'officier public Rolland Coatmen se cache le recteur assermenté de la paroisse. Rolland Coatmen a pris la succession du recteur réfractaire Alain Dumoulin qui s'est exilé à Prague.

A noter d'une part que les 10 premiers articles (2 folios de janvier) sont manquants et que le dernier folio a été numéroté n° 2 par erreur sur le site des Archives départementales.

✚ folios 23 à 28 en recto-verso : articles 1 à 25 supplémentaires à partir du 30 floréal (19 mai) jusqu'au 5e jour des « sanculotides » (21 septembre 1794)

✚ fin de folio 28 à folio 34 : tables des naissances, avec pour chaque nom-prénom de nouveaux-nés, et le « rôle » de son enregistrement (c'est-à-dire le folio + 2, car la table référence les

Rolland Coatmen remplira sa mission d'officier public en rédigeant les actes d'état civil jusqu'au 17 messidor de l'an 3 (05.07.1795). En 1798 alors qu'il est recteur de Quéménéven, il sollicitera un certificat au maire d'Ergué-Gabéric qui le rédige ainsi : « *Nous signant officiers municipaux de la commune d'Ergué-Gabéric canton rural de Quimper département de finistère certifions que le citoyen Rolland Coatmen pensionnaire ecclésiastique a résidé dans notre commune depuis l'an 1792 jusqu'à l'an 3 de la République, qu'il a donné pendant la résidence toutes les preuves possibles de civisme* »



P R I N T E M P S		
GERMINAL 7 ^e mois.	FLORÉAL 8 ^e mois.	PRAIRIAL 9 ^e mois.
1 ^{re} Décade 1 ^{er} jour 2 ^o jour 3 ^o jour 4 ^o jour 5 ^o jour 6 ^o jour 7 ^o jour 8 ^o jour 9 ^o jour 10 ^o jour	1 ^{re} Décade 1 ^{er} jour 2 ^o jour 3 ^o jour 4 ^o jour 5 ^o jour 6 ^o jour 7 ^o jour 8 ^o jour 9 ^o jour 10 ^o jour	1 ^{re} Décade 1 ^{er} jour 2 ^o jour 3 ^o jour 4 ^o jour 5 ^o jour 6 ^o jour 7 ^o jour 8 ^o jour 9 ^o jour 10 ^o jour
11 ^o jour 12 ^o jour 13 ^o jour 14 ^o jour 15 ^o jour 16 ^o jour 17 ^o jour 18 ^o jour 19 ^o jour 20 ^o jour 21 ^o jour 22 ^o jour 23 ^o jour 24 ^o jour 25 ^o jour 26 ^o jour 27 ^o jour 28 ^o jour 29 ^o jour 30 ^o jour	11 ^o jour 12 ^o jour 13 ^o jour 14 ^o jour 15 ^o jour 16 ^o jour 17 ^o jour 18 ^o jour 19 ^o jour 20 ^o jour 21 ^o jour 22 ^o jour 23 ^o jour 24 ^o jour 25 ^o jour 26 ^o jour 27 ^o jour 28 ^o jour 29 ^o jour 30 ^o jour	11 ^o jour 12 ^o jour 13 ^o jour 14 ^o jour 15 ^o jour 16 ^o jour 17 ^o jour 18 ^o jour 19 ^o jour 20 ^o jour 21 ^o jour 22 ^o jour 23 ^o jour 24 ^o jour 25 ^o jour 26 ^o jour 27 ^o jour 28 ^o jour 29 ^o jour 30 ^o jour

Aliénation des chapelles tréviales à la Révolution

Gwerzherezh an Dîspac'h

« L'an troisième de la République française une et indivisible, le huit floréal neuf heures du matin, ... avons procédé à l'adjudication définitive indiquée à ce jour des biens nationaux dont la publication a été faite conformément au décret. »

Les propriétés de l'Église qui ont été saisies, nationalisées et vendues lors de la Révolution française forment, au même titre que les biens nobles expropriés, les biens nationaux. Ces derniers ont été vendus à des propriétaires privés pour résoudre la crise financière concomitante à la Révolution, mais les édifices religieux, hormis les ruines, seront très vite restitués à la commune.

À Ergué-Gabéric, il y a lieu de distinguer d'une part les chapelles tréviales et d'autre part les biens religieux de la fabrique² au niveau paroissial, à savoir église et presbytère. Les chapelles tréviales sont des biens de l'église au service d'une sub-division de la paroisse, bien qu'ayant dépendu auparavant de seigneuries locales ou distantes (Quistinic ou Landévennec).

² Fabrique, s.f. : désigne tantôt l'ensemble des biens affectés à l'entretien du culte catholique, tantôt le corps politique spécial chargé de l'administration de ces biens, au niveau de l'église paroissiale ou d'une chapelle.

Aliénation de six chapelles

Les chapelles d'Ergué-Gabéric, au nombre de six, sont chacune localisées dans une « trève »³ distincte, c'est-à-dire une succursale de paroisse, subdivision rendue nécessaire par l'éloignement du lieu de culte paroissial au bourg. La plus grande est celle de Kerdévot, ensuite les deux chapelles opérationnelles de St-Guérolé et St-André, et enfin les trois édifices en ruine de Ste-Appoline, St-Joachim et St-Gildas.

Les documents disponibles sont d'une part des procès-verbaux d'expertise et d'estimation, datés des 5 à 10 brumaire de l'an 3 (soit en octobre 1794), et d'autre part les minutes de ventes aux enchères datées du 8 floréal de l'an 3 (soit en avril 1795).

Dans le document d'expertise de Kerdévot, la formule décrivant les lieux comme « *dépendant du ci-devant fief de Quistinic en Edern* » semble étrange au premier abord. Certes au 16^e siècle plusieurs mouvances d'Ergué-Gabéric dépendaient de ce domaine de Quistinic/Chataigneraie, notamment Squividan, Le Lec, Tréodet⁴. Mais les prééminences pre-

³ Trève, s.f. : du breton Trev résultant d'un emprunt par le vieux breton Treb "lieu habité et cultivé" au latin Tribus "tribu". Ce terme va prendre au 11^e siècle le sens de "quartier, circonscription". L'acception de "trève, "église succursale" est plus récente. Source : Albert Deshayes, dict. des noms de lieux bretons.

⁴ Le rattachement de certaines mouvances gabéricaises au fief de Quistinic est évoqué dans la thèse « Etude topographique et historique des chemins d'Ergué-Gabéric au 16^e siècle » de Norbert Bernard, notamment via la carte thématique détaillée en page 85.



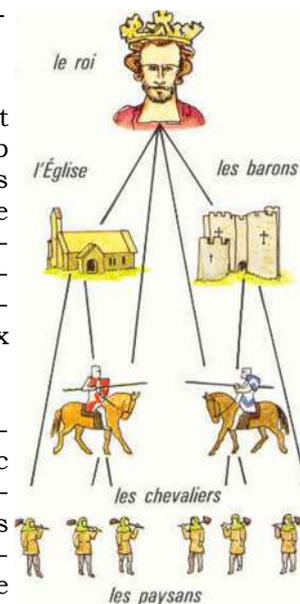
FEVRIER
2019

Article :

« 1794-1809 - Aliénation des biens du clergé mis à disposition de la Nation »

Espace
Archives

Billet du
23.02.2019



La chapelle de Saint-Guénolé, croquis de Keranforest, alias Dominique de Lafforest, dans *Le Télégramme* du 17.01.1972.

mières et supérieures de la chapelle de Kerdévot sont réputées être elliantaises par les seigneurs de Tréanna et de Botbodern. Néanmoins l'idée d'une dépendance de Quistinic pourrait être défendue si l'on accepte que le blason central de la maitresse-vitre soit celui des Liziart, apparentés aux Liziart de Trohanet et aux seigneurs de Quistinic.



La chapelle de Saint-Guéno est dite située « au grand Quéllennec dépendante de la ci-devant abbaye de Landévennec et sans dépendances, ni issues ». Elle est effectivement dédiée au premier abbé de Landévennec, et dans des aveux datés de 1647 et 1656, les terres du Guelennec sont déclarées en chefreute avec « foi et hommage »⁵ et dîme⁶ au sei-

⁵ Foi et hommage, s.f. et s.m. : le vassal devait la foi et l'hommage, lorsqu'il entrait en possession de la terre, et lorsque le seigneur le demandait. La foi traduisait un lien personnel ; l'hommage, une reconnaissance du fief (Dict. de l'Ancien Régime).

⁶ Dîme, dixme, s.f. : impôt sur les récoltes, de fraction variable, parfois le dixième, devant revenir au Clergé, prélevé pour l'entretien des prêtres et des bâtiments et les œuvres d'assistance. Son taux, théoriquement d'1/10ème, est généralement inférieur ; il est fréquemment proche d'1/30ème dans

gneur abbé de Landévennec et la fontaine et la chapelle de « Monsieur Saint guenolle » y sont mentionnées. Par contre on ne trouve pas de mention de la chapelle dans les chartes du cartulaire de Landévennec.

Quant aux quatre autres chapelles elles sont sur des « terrains » des seigneurs locaux, les La Marche de Lezergué - La Marche Père pour Saint-André et Fils pour Saint-Joachim et Sainte-Appoline - et les Geslin de Pennarun pour la chapelle de Saint-Gildas. Toutes ces chapelles sont soit en ruine, soit « en mauvaise réparation ».

Pour les prix estimés et d'adjudicateur il y a un gros écart entre ceux de la chapelle de Kerdévot (800/6000 livres), Saint-Guéno (400/630) et les autres autour de cent livres. On constate quand même que la chapelle de Saint-André, classée 4e, a été sous-estimée au départ, car ses enchères atteignent plus de 3 fois la valeur de Saint-Joachim, classée 3e au moment des estimations.

Les acquéreurs qui emportent les enchères de ces chapelles sont tous gabérisois, à l'exception de Marie-Madeleine Merpaut, négociante quimpéroise, qui a acquis la chapelle de Sainte-Appoline en même temps que le manoir voisin du Cleuyou. Les adjudicataires d'Ergué-Gabérisois sont trois agriculteurs et Laurent Le Corre, aubergiste au bourg.

notre région (source : glossaire des cahiers de doléances AD29), ou d'1/15ème ("à la quinzième gerbe") lorsque le prélèvement est du aux Régaires de Quimper. La dîme ne doit pas être confondue avec le Dixième et les Décimes.

Saint-Guénolé en 2016.

Les chapelles seront restituées à la commune au moment du Concorcat en 1804, sauf celle de Saint-André et les édifices en ruine qui resteront privées. Au moment de la restitution de Kerdévet les langues vont se délier : face aux réticences de Jérôme Crédou pour se séparer de son acquisition, il sera fait état de la réalité de son rôle de prête-nom et de l'organisation d'une grande quête des paroissiens pour protéger le lieu-saint d'une privatisation. Cela se passera plus sereinement pour Saint-Guérolé, mais par contre les pierres des chapelles en ruine seront utilisées ou vendues pour d'autres constructions.



La chapelle de Kerdévet, croquis de Louis Le Guennec, dans « Feiz ha Breiz », 1926.

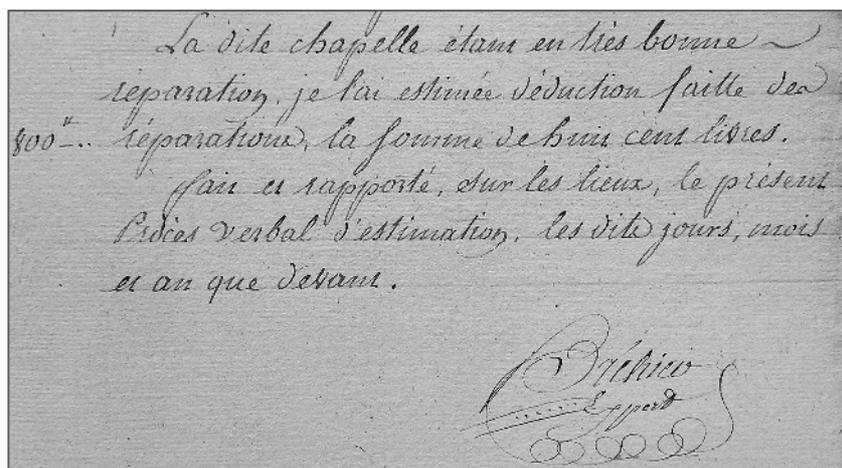
Ci-dessous : le clocher de Kerdévet photographié en 2013.



Le Tableau récapitulatif

	Kerdévet	Saint-Guérolé	Saint-Joachim	Saint-André	Sainte-Appoline	Saint-Gildas
Estimations	800 l	400 l	120 l	100 l	80 l	70 l
Ventes	6000 l	630 l	125 l	395 l	85 l	75 l
Acquéreurs	Jérôme Crédou	Alain Rannou	Laurent Le Corre	Pierre-J Crédou	Marie-M Merpaut	Alain Rannou
Origine	Quistinic	Landévennec	Lezergué	Lamarche	Lamarche	Pennarun
Dimensions	22 m x 13 x 6	16 m x 9 x 4	16 m x 9 x 4	11 m x 6 x 5	17 m x 5 x 2,6	14 m x 5 x 2,6
Suites	Restituée	Restituée	Privée	Démolie	Démolie	Démolie

Prochainement sur GrandTerrier, on s'intéressera aux autres « biens nationaux », c'est-à-dire aux biens de la fabrique (presbytère, église), ainsi qu'aux manoirs et mouvances nobles.



Un décret impérial de restitution de Kerdévot en 1809

Lezenn Napoleon kozh

Décret de Sa Majesté l'Empereur et Roi, préparé par le Ministre des Cultes, et arrêtons l'acceptation par le maire de la commune de la donation de la chapelle de Kerdévot en faveur de la fabrique ⁷ de l'église succursale.

Dossier trouvé aux Archives Nationales, dans la série AF des Rapports Ministériels datés de 1809 et contenant une lettre du ministre des cultes à son empereur Napoléon, le texte du décret impérial de la donation de Kerdévot et un document notarié daté de 1804.

Un ministre et son empereur

Félix Bigot de Préameneu ⁸ est le ministre des cultes depuis 1808,

⁷ Fabrique, s.f. : désigne, avant la loi de séparation de l'église et de l'état, tantôt l'ensemble des biens affectés à l'entretien du culte catholique, tantôt le corps politique spécial chargé de l'administration de ces biens, ce au niveau de l'église paroissiale ou d'une chapelle. Les paroissiens trésoriers membres de ce corps étaient les « fabriciens », les « marguilliers » ou plus simplement jusqu'au 18^e siècle les « fabriques » (s.m.). Les fabriques sont supprimées par la loi du 9 décembre 1905 et remplacées par des associations de fidèles. Source : site Internet restarhorniou.

⁸ Félix Julien Jean Bigot de Préameneu (1747-1825), né à Rennes, est avocat au

en remplacement de Jean-Étienne-Marie Portalis, tous deux ayant été les principaux rédacteurs du code civil napoléonien. Préameneu connaît bien Kerdévot et les chapelles bretonnes puisque, né à Rennes, il a été avocat du Parlement de Bretagne.



Le 15 mars 1809 il écrit donc à son roi et empereur : « Sire, Jérôme Crédou propriétaire de la chapelle de Kerdévot, située en la commune d'Ergué-Gabéric département du finistère, en a, par acte devant notaire du 16 ventose an 12, fait donation à la fabrique de l'Eglise succursale dudit Ergué-Gabéric. M. l'Évêque de Quimper a fait déclaration sur l'acceptation, sauf l'approbation de votre Majesté, conformément à l'article 73 de la loi du 19 germinal an X. J'ai l'honneur de prier Votre Majesté, de vouloir bien l'accorder

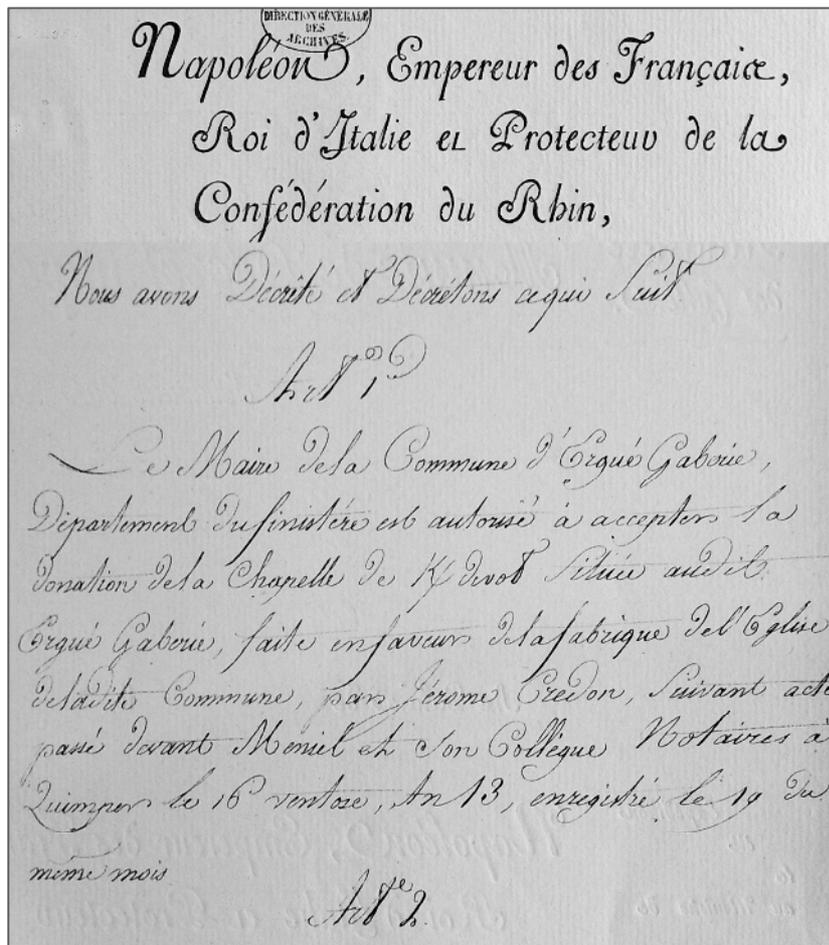
parlement de Bretagne, puis au parlement de Paris avant la Révolution, puis député en 1791 à l'Assemblée législative. Avec Portalis, Tronchet et Maleville, il est l'un des quatre juristes auteurs du Code civil français rédigé sur demande de Napoléon. En 1808, il remplace Portalis comme ministre des Cultes, fonction qu'il conserve jusqu'à la Restauration.

par le Décret dont je joins le projet au présent Rapport. »

En bref, le texte du décret impérial est le suivant : « Napoléon, Empereur des Français, Roi d'Italie et protecteur de la Confédération du Rhin, ... Nous avons décrété et décrétons ce qui suit : Article 1. Le maire de la commune d'Ergué Gabéric, département du finistère, est autorisé à accepter la donation de la chapelle de Kerdévoit située audit Ergué Gabéric, faite en faveur de la fabrique de l'Eglise de la dite commune, par Jérôme Crédou. »

Ce formalisme fait suite à une interrogation en 1807 du desservant d'Ergué-Gabéric et de son évêque sur la nature de la restitution de la chapelle sous forme de don ou de vente et sur les intentions réelles du propriétaire des lieux depuis 1794. Avec un décret impérial de donation, qui plus est à la fabrique et au maire par délégation civile, la phase de privatisation est annulée et la situation est clarifiée.

Dans le dossier de préparation du décret, le document notarié signé en mars 1804 dans lequel le citoyen Jérôme Crédou restitue la chapelle qu'il a acquise au moment de l'adjudication des Biens Nationaux en 1794, est annexé : « il déclare n'avoir fait que pour empêcher la profanation de la dite Eglise qui pouvait être utile à la dite commune d'Ergué-Gabéric, en conséquence il déclare par le présent faire don de la dite chapelle au profit de la dite commune pour l'avantage d'icelle ». Le document adressé au ministre des cultes a été contresigné en 1806 par le président du tribunal de première instance de Quimper comme gage d'authenticité et de moralité.



Mais en juillet 1809, soit 5 mois après le décret impérial, la polémique va reprendre.

Dans un autre document notarié, on apprend en fait que Jérôme Crédou, lors de la ventes aux enchères de la chapelle suite à confiscation par les autorités révolutionnaires, n'étaient qu'un prête-nom, qu'il n'avait pas avancé les 6.000 livres pour l'acquisition, car cette somme avait fait l'objet d'une quête auprès des paroissiens qui voulaient protéger le lieu d'une appropriation privée.

Donc, avec la promulgation du décret officiel signé de l'empereur des français, l'affaire se finit bien et la chapelle peut redevenir patrimoine communal.



MARS 2019

Article :

« 1809 - Décret Napoléonien de donation de Kerdévoit en faveur de la fabrique de l'église »

**Espaces
Archives
Patrimoine**

**Billet du
02.03.2019**



Ergué dans le dictionnaire breton diachronique Devri

Geriadur brezhoneg

La variété des orthographes du nom communal en langue bretonne aux 19^e et 20^e siècles dans le dictionnaire étymologique initié par Martial Ménard et Hervé Le Bihan.

Sources principales référencées : cantique ou chansons sur feuilles volantes, revue Feiz ha Breiz, dictons populaires, almanachs, vie des saints ...

Erge-Vras et Erchié-Vrâz

Comme le présentait lui-même Martial Ménard ⁹, son diction-

⁹ Martial Ménard est un militant nationaliste breton, devenu linguiste, lexicographe, éditeur et journaliste breton, considéré comme l'un des meilleurs spécialistes de la langue bretonne. Lorsqu'en 1983 An Here, maison d'édition spécialisée dans les livres de jeunesse en breton, est fondée par des instituteurs des écoles Diwan, Martial Ménard devient son directeur et le reste jusqu'en 2003. Il publie en 1998 les « Mémoires d'un paysan bas-breton » de Jean-Marie Déguignet, succès de librairie inattendu. Il fait paraître en 2012, un dictionnaire français-breton de grand format, et il lance fin 2015 le site Internet <http://devri.bzh> constituant un dictionnaire diachronique du breton qui explique les mots, mais aussi leur évolution dans l'histoire. Il a aussi cosigné, avec Hervé Le Bihan et Gwendal Denis, l'édition 2009 du « Breton pour les nuls ».

naire diachronique ¹⁰, encore dit historique, « regarde les mots d'une langue sous un aspect vertical, depuis l'apparition du terme jusqu'au jour d'aujourd'hui, ou de sa disparition si elle a eu lieu » (OF 27/05/2016).

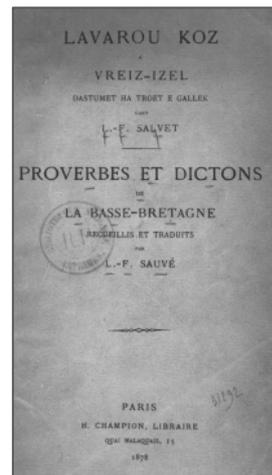
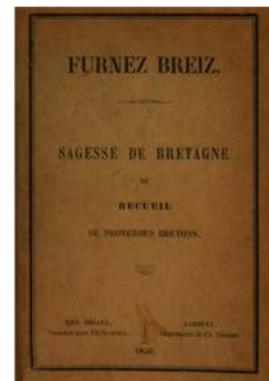
Le dictionnaire compte aujourd'hui 65728 entrées, alors qu'en septembre 2016 il en comptait 60248. Certaines entrées ne sont illustrées que par un seul et unique exemple, alors que d'autres sont très longues et peuvent couvrir plusieurs pages.

L'entrée qui nous intéresse, celle de la commune d'Ergué-Gabéric documentant les variantes bretonnes de son nom, a été spécialement enrichie par Hervé Le Bihan autour des déclinaisons « An Erge-Vras » et « Erge-Gaberig ». On notera qu'il n'a pas omis les « Erc'hié-Vrâz » et « Erc'hie-Vras », formes que nous avons déjà présentées car elles peuvent expliquer, après re-transformation en français, notre GrandTerrier favori.

Les 14 variantes unitaires différentes sont ordonnées suivant les dates de leurs relevés pendant tout le 19^e siècle et le début du 20^e siècle. Pour chaque occurrence la référence écrite précise, soit une publication reliée ou des feuilles volantes, est présentée sous forme d'une abréviation inscrite dans un corpus et d'une pagination / numérotation.

¹⁰ Diachronique, adj. : qualifie la diachronie, c'est-à-dire l'évolution des variantes linguistiques dans le temps. La méthode diachronique est opposée à la présentation synchronique standard ne listant qu'une définition et orthographe de manière horizontale et à un moment de son histoire.

Martial Ménard
(1951-2016)



Ainsi, le corpus inclut essentiellement des livres de collectages de chansons et expressions populaires (OLLI, FUB, GBI ...) , et des journaux entièrement en breton comme le « *Feiz ha Breiz* » (FHB pour la période 1865-1884 et FHAB pour 1900-1943), ou des almanachs.

La recherche du nom communal dans ces sources a permis aussi de compiler des dictons ou chansons comme « *TRIVEDER KERNE : Person Kemper a zô*

skolaer, / Ann hini Erc'hié-Vrâz marrer, ... » (TRIADE DE CORNOUAILLE : Le recteur de Quimper est instituteur, / Celui du Grand-Ergué, écobueur).

Et cette recherche sert aussi à présenter les deux toponymes de Kerdévot et de Lezergué : « *Kastell Lezergue n'eo ket bet laket e gwerz gant gouarnamant an Dispac'h ... »* (Le château de Lezergué n'a pas été mis en vente par le gouvernement de la Révolution).

Erge-Vras

Erge-Vras n. de l. An Erge-Vras : Ergué-Gabéric.

I.

(1) An Erge-Vras.

- (18--) *OLLI* 244. Cantic spir. E gloar Doue hac an Itron Varia Kdevot pehini he deus ur Chapel caër e Parres **Ergue-Vras** equichen Quimper Caurintin. • (1855) *FUB* 84. Ann hini **Erc'hié-Vrâz** marrer.
 - (1865) *FHB* 33/264b. An aotrou Madec, viket **en Ergue-Vras**, so hanvet viket e Landiviziau.
 - (c.1868) *GBI* I 498. Person Elliant 'zo bet kuitet, / D'ann **Ergue-Vraz** brema 'z eo et. • (1870) *FHB* 280/152a. an aotrou Rouz, euz **an Ergue vras**. • 296/277b. Scifa a rer deomp euz **an Ergue-Vraz**.
 - (1878) *SVE* 965. Personn **Erc'hie-Vras** a zo falc'her. • (1890) *MOA* 20b. **Ergue-Vraz**.
- (1911) *BUAZmadeg* 732. Ar zant-man a zo ganet **en Ergue-Vraz**.

(2) Erge-Gaberig.

- (1865) *FHB* 8/63b. Renan Bolore, den a vicher, **en Ergue-Gaberic**. • (1890) *MOA* 20b. **Ergue-Gaberik**.
- (1905) *ALMA* 64. **Ergue-Gabéric**. • (1923) *FHAB* Du 11/406. Ar c'hastell a weillet aman eo kastell Lezergue, **en Ergué-Gabéric**. • (1928) *FHAB* Du/406. Itron Varia Kerzevot, **en Ergue-Gaberic**. • (1930) *FHAB* Ebrel/123. Er bloaz 1651, e voe misionou e eskopti Kemper, **Ergue-Gaberik**.



- (18--) *MILg* 227. euz a barrez **Ergue**.

II.

(1) (Dicton).

- (1855) *FUB* 84. Trivéder Kerné / Person Kemper a zô skolaer, / Ann hini Erc'hié-Vrâz marrer, / Ann hini Elliant falc'her.

(2) (Dicton).

- (1878) *SVE* 965. Personn **Erc'hie-Vras** a zo falc'her.

(3) (Devise de famille noble).

- (c.1900) *PEAB.Ergué-Gabéric* 35. Autret, S de Lezergué : d'or à cinq trangles ondées d'azur; devise : **Dre ar mor**.

III. [Toponymie locale]

- (18--) *MILg* 227. da 'ti Itron **Kerzevod**. • (18--) *OLLI* 244. Cantic spir. E gloar Doue hac an Itron Varia **Kdevot** pehini he deus ur Chapel caër e Parres Ergue-Vras equichen Quimper Caurintin. • (1870) *FHB* 296/277b. Petra zo bet eta a nevez e **Kerzevod**. (...) da vont da bardona d'ar **Guerzevod**. • 296/278a. digueout er **Guerzevod**.
- (1923) *FHAB* Du 11/406. **Kastell Lezergue** n'eo ket bet laket e gwerz gant gouarnamant an Dispac'h.

OLLI : Catalogue de la chanson bretonne de Joseph Ollivier.

FUB : Furnez Breiz d'Auguste Brizeux.

FHB et FHAB : Feiz ha Breiz.

GBI : Gwerziou Breiz-Izel de F.M. Luzel.

SVE : Proverbes et dictons de la Basse-Bretagne de L.- F. Sauvé.

MOA : Dictionnaire pratique français-breton d'A. Troude.

ALMA : Almanak ar Breizad

MILG : Manuscrits Milin. Hor Yezh.



Un article en breton sur Lezergué dans Feiz ha Breiz

Kastell Lezergue



Il y a dans cet article une évocation nostalgique du lieu tel qu'il était du temps des guerres de religion, avec la figure de l'historien Guy Autret qui avait élu domicile à Lezergué et dont l'érudition tranchait avec la sauvagerie de son parrain Guy Eder de la Fontenelle : « *Gwella pezh a zo, ar filhor ne voe tamm ebet henvel ouz a baeron.* » (Heureusement que le filleul n'était vraiment pas comme le parrain).

La figure de l'évêque rebelle Jean-François de La Marche, né à Lézergué, est aussi celle du dernier évêque du Léon, exilé et mort à Londres, après le démantèlement de son évêché à la Révolution.

Par chance le manoir ne sera pas vendu par le "gouvernement" de la Révolution : « *Kastell Lezergue n'eo ket bet laket e gwerz gant gouarnamant an Dispac'h* ». Mais les paysans qui l'occupent en 1923 l'ont laissé à moitié à l'abandon, et seul un riche acquéreur pourrait garantir sa conservation.

C'était l'un des plus beaux manoirs de Cornouaille, « *unan eus kaera maneriu Bro Gerne* », doté d'une impressionnante volée d'escaliers de pierre, « *an de-reziou mein da bignat er zolier* ».

L'histoire nostalgique d'un manoir en ruines qui eut autrefois son heure de gloire grâce à Guy Autret, du temps de la Ligue (« *ar re-unanet* ») et de Louis XIII, ou à Jean-François de la Marche, juste avant la Révolution (« *an Dispac'h* »).

Un article signé des initiales G.P. qui sont la combinaison de Guennec et de Perrot, à savoir le mémorialiste Louis Le Guennec (1878-1935)¹¹ et le prêtre Yann-Vari Perrot (1877-1943).

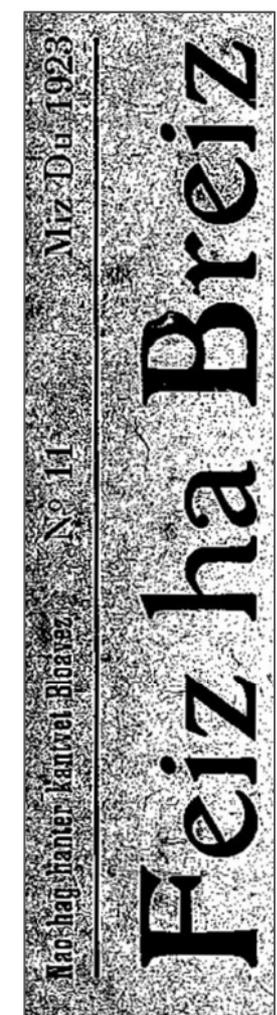
Des lieux chargés d'histoire

Louis Le Guennec a fourni le croquis du manoir et les éléments historique qu'il a publié en français dans les années 1920-30. Yann-Vari Perrot, fondateur du journal Feiz ha Breiz et du mouvement Bleug Brug, a écrit le texte en breton et les commentaires d'inspiration religieuse.

¹¹ Louis Le Guennec (1878-1935), originaire de Morlaix, a été bibliothécaire de la ville de Quimper. Il a accumulé une très riche documentation sur le Finistère et de multiples croquis réalisés lors de ses balades d'archéologue et de mémorialiste. Il écrivit de nombreux articles pour le bulletin de la Société archéologique du Finistère, ainsi que dans le journal La Dépêche de Brest.



L'abbé Perrot



« Ar c'hastell a welit aman eo kastell Lezergue, en Ergué-Gabéric, e kichenik Kemper ; eno eo e vez, wardro ar bloaz 1630 enn denchentil, Guy Autret, aotrou Messirien, a oa bet roet d'ezan da baeron, Guy Eder, markiz Fontanellan, ar gwal zen a ziskaras Douarnenez ha Penmarc'h hag a reas kement a zismant e Leon, Treger ha Kerne, en amzer Ar re-unanet. [Le château qu'on voit ici est celui de Lézergué, en Ergué-Gabéric, à proximité de Quimper ; vivait là dans les années 1630 un gentilhomme nommé Guy Autret de Missirien, qui avait pour parrain Guy Eder, marquis de la Fontenelle, une mauvaise engeance qui sévissait à Douarnenez et Penmarc'h et qui a décimé le Léon, le Trégor et la Cornouille, du temps des Ligueurs.]

Gwella pezh a zo, ar filhor ne voe tamm ebet henvel ouz a baeron. Harpa a eure ar roue Loeiz XIII p'en devoe ezomm eus e skoazell er brezelioù ha goude ec'h en em dennas, pell diouz an trouz, en e vanner, e Lezergue, evit studia piz amzer demenet Breiz. [Heureusement que le filleul n'était vraiment pas comme le parrain. Il soutenait le roi Louis XIII quand il avait besoin de subsides pour financer ses guerres, et il se retirait loin du bruit dans son manoir, à Lezergué, pour étudier l'histoire ancienne de la Bretagne.]

Hen eo a vouldas er bloaz 1657 Buhez Sent Breiz an Tad Albert Le Grand goude beza he c'hresket. (C'est qui publie en l'an 1657 Les Vies des Saints de Bretagne du Père Albert Le Grand avec ses suppléments et annexes.)

Levriou all en devoa c'hoant da zevel c'hoaz, met mervel a eure e Paris, er bloaz 1660 hag e skrudou fuilhet a-gleiz hag a zehou a zo bet kollet. [Il devait publier d'autres livres mais il s'est éteint à Paris en 1660 et ses écrits ont été dispersés à droite et à gauche.]

E Lezergue eo a voe ganet er bloaz 1729 diveza eskop Leon, an Aotrou Yann Fransez de la Marche, et da veleg goude beza bet ofiser. An A. de la Marche a labouras kalz da gristenaat ha da binvidikaat muioc'h-mui e eskopti. Hen eo a lakeas sevel skolach Kastel-Paol. Hen eo a lakeas moula levrigoù bihan, e brezoneg hag e galleg, war an doareoù gwella da entent ouz klenvejoù ar chatal.

Marvet eo en harlu, e Londrez d'ar 25 a viz du 1806, met e relegou a zo bet digaset d'e iliz-veur, er bloas 1868. [À Lezergué est né en l'an 1729 le dernier évêque du Léon, Monseigneur Jean-François de La Marche, devenu prêtre après avoir été officier militaire. Mgr de La Marche a beaucoup œuvré pour christianiser et enrichir davantage son évêché. C'est lui qui a fait construire le collège de Saint-Pol-du-Léon. C'est lui qui a importé la pomme de terre dans le pays. C'est lui qui a publié les petits livres, en breton et en français, sur la manière de prodiger des soins au bétail. Il est mort en exil, à Londres le 25 novembre 1806, mais ses reliques ont été transportées dans sa cathédrale en 1868.]

Kastell Lezergue n'eo ket bet laket e gwerz gant gouarnamant an Dispac'h, met daoust da-ze n'emman mui etre daouarn bugale vihan e vistri koz a zo, breman o veva, war a leverer er Gwadeloup pe en unan pe unan eus enezennou an Antill. Kouriaded eo a zo o chom ebarz ha lezel a reont siouaz an hanter hag ouspenn eus ar maner koz da goueza tamm ha tamm ; abarz nemeur aman ma kendalc'h an traou da vont evel ma 'z eont breman, unan eus kaera manerioù Bro Gerne a vezo grêt gantan, nemed eun den pinvidik a vefe kavet, arc'hant a-walc'h d'ezan da c'hellout e brenan hag e gempenn. Ar pezh a zo souezusa er maner-ze eo an derezioù mein da bignat er zolier hag hervez an A. Abgrall n'eus nemet daou re zerezioù all henvel outo, e eskopti koz Kastel-Paol hag e manati ar Groaz santel e Kemperle. » [Le château de Lezergué n'a pas été mis en vente par le gouvernement de la Révolution, mais malgré que les petits enfants du vieux maître en aient hérité, aujourd'hui étant ... en Guadeloupe ou sur une île des Antilles. Une famille de paysans y habite et ils en laissent une moitié à l'abandon et petit à petit le manoir part à l'abandon ; au rythme où vont les choses, un des plus beaux manoirs de Cornouailles ne pourra être échoir qu'à un riche acquéreur qui aura assez d'argent pour l'achat et son entretien. Il y a dans ce manoir une volée d'escaliers de pierre, et selon Mgr Abgrall on ne trouve que deux escaliers comparables, celui de l'ancienne maison épiscopale du Léon et celui du monastère Sainte-Croix de Quimperlé.]

« Un article en breton sur Lezergue signé G.P., Feiz ha breiz 1923 »

Espaces Breton Journaux

Billet du 23.03.2019



Les ruines de Lezergué, Anne Cognard, ©2014



Condamnation d'un gabérisois pour insurrection en 1871

an Emsav e Pariz

Les malheurs d'un fils de journalier pendant la guerre de 1870 et la Commune de Paris au travers de ses condamnations et son rejet de demande de grâce.

Son existence est révélée par une inscription dans le dictionnaire Maitron et par un document inédit de recours en grâce aux Archives Nationales.

Des Versaillais aux fédérés

D'aucuns affirment que, pendant la Commune de Paris, les bretons se sont illustrés uniquement dans les rangs des Versaillais, avec Thiers pour mater les insurgés de Paris. Le document ci-dessous prouve qu'il existe des exceptions, que certains finistériens ont été du côté des communards et ont subi ensuite la répression militaire des vainqueurs.

Notre natif d'Ergué-Gabéric s'appelle Yvon Queinnec, Yves-Marie sur son acte de naissance en 1845, et son père journalier agricole loue cette année-là un penn-ty¹² dans le village de Quélenec

¹² Penn-ty, penn-ti : littéralement « bout de maison », désignant les bâtisses, composées généralement d'une seule pièce, où s'entassaient avec leur famille les ouvriers agricoles et journaliers de Basse-Bretagne (Revue de Paris 1904, note d'Anatole Le Braz). Par extension,

¹³ Sans doute les Queinnec connaissent-ils Jean-Marie Dégui-gnet, enfant de Quélenec entre 1838 et 1848, qui deviendra aussi militaire et écrira ses « *mémoires de paysan bas-breton* ».

Yvon Queinnec monte d'abord sur Paris pour y exercer le métier de « *valet de chambre* ». En pleine guerre contre la Prusse il est engagé volontaire dans le 4^e régiment de zouaves.

Et en janvier 1871 il participe à la prise de la redoute de Montretout en St-Cloud, au-dessus de Garches, occupée par l'armée prussienne. Dans le rapport d'enquête de 1872 Queinnec dit y avoir été blessé, mais le rapporteur ajoute « *dit-il* », comme s'il ne le croyait pas du tout.

Ensuite Queinnec change de camp, et il va se battre dans les rangs de l'armée fédérée : « *Sous la commune il a appartenu à la 2^e batterie d'artillerie de la 5^e légion* ».

Au mois de mai il est de service pendant 3 jours sur les barricades fortifiées de la porte Maillot, juste avant le 21 mai qui est le début de la semaine sanglante.

Quand il sera jugé, il essaie de se justifier comme il peut devant les enquêteurs et les militaires en charge de la répression : « *Son système de défense consiste à alléguer qu'il a été contraint de ser-*

le penn-ty est le journalier à qui un propriétaire loue, ou à qui un fermier sous-loue une petite maison et quelques terres, l'appellation étant synonyme d'une origine très modeste.

¹³ Lors des naissances suivantes Guillaume Queinnec est déclaré journalier dans les lieux-dits de Guilly houarn, Pratilès et Menez-Kerveady.



Dessins de Jacques Tardi





Barricade à la porte Maillot, mai 1871.



François Bourgaon, Le sang des cerises

vir, et qu'il s'est borné à faire la cuisine, excuse trop souvent invoquée pour qu'elle puisse être admise. »

Le 21 mai, l'armée versaillaise étant entrée dans Paris, il se replie derrière les barricades du Panthéon. Il rentre se reposer chez lui rue d'Ulm, près du Panthéon, et le 23 mai il est fait prisonnier.

Son histoire, relatée dans le document d'archives ci-dessous, ne s'arrête pas là : comme 20.000 communards arrêtés à Paris, afin d'alléger les prisons versaillaises surchargées, il est mis dans un train et transféré sur un « ponton »¹⁴ dans un port comme Brest où ils sont les plus nombreux à y être emprisonnés. Les

pontons sont de vieux vaisseaux désaffectés, sur lesquels on entasse les prisonniers. Chaque ponton abrite de 700 à 900 hommes enfermés dans les batteries (emplacement des canons, sur les anciens vaisseaux de guerre), dans une quasi-obscureté.



Sur la base de ces informations, essentiellement celles du dossier de recours en grâce, Yvon Queinnec a désormais sa notice en tant que natif d'Ergué-Gabéric dans « Le Maitron », le dictionnaire biographique des mouvements ouvriers et sociaux :

« *QUEINNEC Yves, Marie. Né le 1er novembre 1845 à Ergué-Gabéric, arr. de Quimper (Finistère) ; célibataire ; valet de chambre. Il était engagé volontaire au 4e régiment de zouaves pour la durée de la guerre et avait été blessé, dit-il, à Montretout. Sous la Commune, il fit partie de la 2e batterie d'artillerie de la 5e légion ... ».*

¹⁴ Pontons, s.m.pl. : vieux vaisseaux désaffectés servant de prisons flottantes dans les ports français ou anglais de la fin du 18e au 19e siècle. Chaque ponton peut abriter de 700 à 900 hommes enfermés dans les batteries (emplacement des canons, sur les anciens vaisseaux de guerre), dans une quasi-obscureté. Ces prisons ont existé pendant ou après certains conflits : Révolution de 1848, Commune de Paris (pontons de Brest et de Toulon), guerres napoléoniennes (Chatham, Plymouth) ...

JANVIER
2019

Articles :

« 1872 - Condamnation d'Yvon Queinnec pour insurrection par le 13e conseil de guerre »

« MAITRON Jean - Dictionnaire biographique du mouvement ouvrier et social »

Espaces
Archives
Biblio

Billet du
19.01.2019



Livre d'or des morts pour la France en 1914-18

Ar brezel bras

AVRIL 2019

Article :

« 1929-1931 - Le Livre d'or des Morts pour la France d'Ergué-Gabéric »

Espace Archives

Billet du 06.04.2019

Un grand projet lancé par l'Etat français pour constituer d'un Livre d'or national comprenant les noms des morts tombés pour la France, sous la forme d'un livre de 120 volumes luxueusement reliés qui devaient être déposés au Panthéon.

Dossier conservé aux Archives Nationales sous la cote 19860711/172 : 18 feuillets de la liste (en ligne dans la salle des inventaires virtuels), complétés par la correspondance municipale et les feuilles correctives.

117 soldats dans le Livre d'Or

Avant le dépôt au Panthéon qui fut finalement abandonné, une vaste consultation auprès des municipalités fut lancée en 1929 pour constituer des listes fiables de ces « Morts pour la France » pendant la guerre 1914-18, en se basant sur la loi du 25 octobre 1919, « relative à la commémoration et à la glorification des morts pour la France au cours de la Grande guerre ». La préparation de ces livres d'or complète des travaux de recherche effectués lors de l'édification en 1920-25 des monuments aux morts dans chaque commune.

Le dossier de travail d'Ergué-Gabéric comprend une correspondance entre le maire et le mi-

nistre des pensions, des bordereaux rectificatifs et le livre d'or finalisé d'Ergué-Gabéric comportent 117 noms de soldats des armées de terre. On y trouve 5 noms qui ne sont pas sur les plaques du monument aux morts, et 11 noms du monument ont été exclus du livre d'or.

Les exclusions sont les suivantes :

✚ deux marins, le ministère de la marine devant fournir également ses propres listes pour le livre d'or à déposer au Panthéon.

✚ les soldats morts en dehors du front, à domicile à Ergué-Gabéric par exemple, qu'ils soient décédés suite à blessures de guerre ou non.

✚ les natifs hors de la commune et ayant été déclarés comme résidant dans une autre commune en 1914 ; c'est le cas de François Moullec ¹⁵ mort au front le 10 novembre 1918, né à Briec et marié à Ergué-Gabéric en 1917.

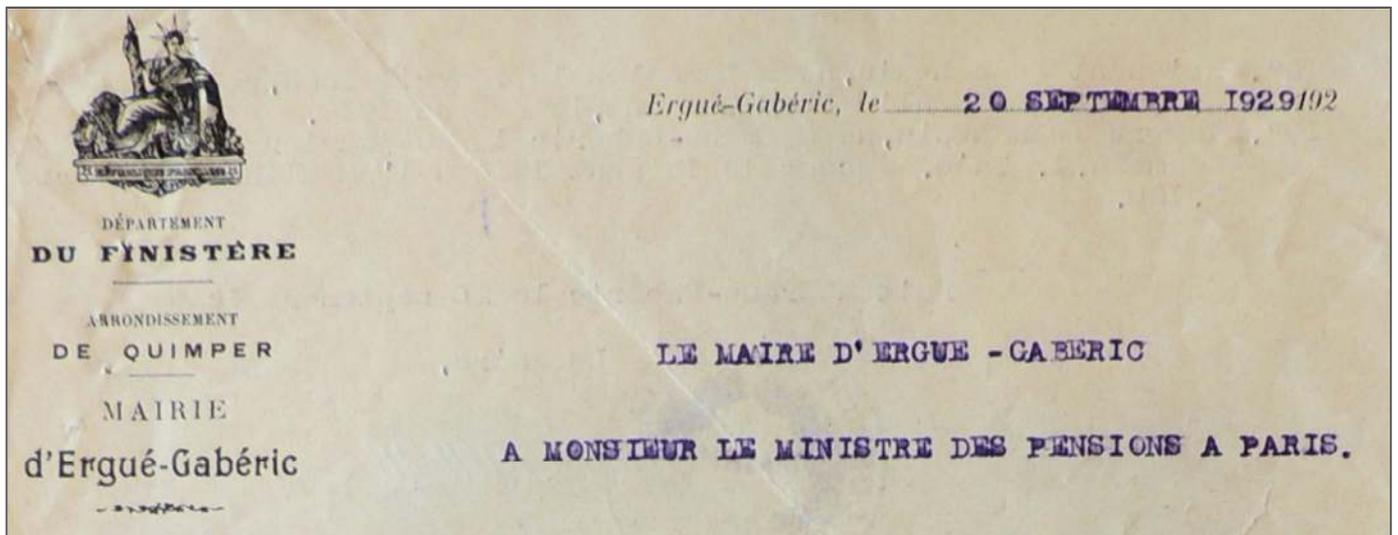
Le maire de la commune, Pierre Tanguy ¹⁶, participe activement au livre d'or. Le 28 septembre 1929 il envoie une lettre au ministre des pensions proposant 19 inscriptions supplémentaires. Parmi ceux-ci les lieux de naissance et de domicile peuvent être différents, la règle étant qu'un soldat peut être inscrit dans deux livres d'or.

¹⁵ François-Marie Moullec (1891-1918), sergent du 19e RI, est mort pour la France à Flize lors d'une ultime patrouille dans les Ardennes, à 23H de la déclaration d'armistice.

¹⁶ Pierre Tanguy est agriculteur à Kerelou et maire de la commune de 1929 à 1945.

Monument aux mort, René Ménard





Les Morts de la liste gabéricoise sont tous simples soldats, hormis cinq sergents (DUVAIL François Emile, LE BACON Hervé, LE DE Louis Pierre Marie, LE MEUR Hervé Jean, RANNOU Jean Pierre), un maréchal des logis (LE ROUX Jean Marie Joseph), un brigadier (LE YAOUANC Jean Pierre) et quatre caporaux (LE MENN Hervé Marie, PORIEL Jean René Marie, RIOU Yves Pierre, TANGUY Jean Marie).

Ils sont pour la plupart incorporés dans des régiments d'infanterie ou d'artillerie, et trouvent la mort sous le feu de l'ennemi dans les tranchées de Somme, Meuse, Aisne, Marne et des Ardennes.

Le dernier poilu tombé pour la France est RANNOU Michel Marie, du village du Réunic, soldat du 1er RMA, mort le 31 décembre 1918 à Odessa, soit deux mois après l'armistice.

Son régiment de marche d'Afrique est arrivé le 17 décembre dans ce port de Russie dans le but de déloger les dernières troupes allemandes, mais aussi pour soutenir l'armée volontaire Russe contre le tout nouveau pouvoir bolchevique.

MINISTÈRE DES PENSIONS		LIVRE d'OR	
CABINET du MINISTRE		Service de l'Etat-Civil et des Sépultures Militaires	
COMMUNE de :		ERGUE-GABERIC	
DEPARTEMENT de :		(Finistère)	
NOM et Prénoms	Date et lieu de naissance	Régiment et grade	Date et lieu du décès
BACON Louis Marie	11 Juin 1884 ERGUE-GABERIC	soldat 58 ^e Rég't d'Inf.	22 février 1918 RESNA (Serbie)
BALES Louis Marie	28 juil. 1895 ERGUE-GABERIC	soldat 76 ^e Rég't d'Inf.	1 ^{er} juin 1915 Ferme de BERTHONVAL (Pas-de-Calais)
BARRE Alain Pierre Marie	22 févr. 1893 ERGUE-GABERIC	soldat 94 ^e Rég't d'Inf.	25 sept. 1916 RANCOURT (Somme)
BARRE Jean François	27 Janv. 1895 ERGUE-GABERIC	soldat 76 ^e Rég't d'Inf.	25 Octob. 1915 SAINT THOMAS (Marne)
BENOIT Alain Marie	8 mars 1892 ERGUE-GABERIC	soldat 249 ^e Rég't d'Art.	13 août 1918 MARQUIVILLERS (Somme)
BENOIT Mathias Louis Hervé	7 avril 1892 ERGUE-GABERIC	soldat 67 ^e Rég't d'Inf.	22 août 1914 BEUVEUILLES (M.M)
BRUZ Henri Marie	1 ^{er} avril 1895 ERGUE-GABERIC	soldat 416 ^e Rég't d'Inf.	6 janv. 1917 au Bois des Caurières (Meuse)





L'arrestation en 1944 d'une gabéri-coise pro FTP

Gwregelouriezh

L'arrestation à la Garenne-Colombes par la police française pendant l'occupation du militant FTP ¹⁷ Lucien Briffaut et ses supposés complices, dont Jeanne Le Pape, veuve d'Alain Le Corre, née et mariée à Ergué-Gabéric, militante de l'Union des Jeunes Filles de France, mouvement affilié au Parti Communiste.

Biographie inscrite au dictionnaire ouvrier et social Le Maitron, et archives des Brigades Spéciales de la Préfecture de Police de la Seine.

Une rafle anti-communiste

On connaît aujourd'hui l'arrestation en 1943 du groupe Manouchian par la Brigade spéciale no 2 des Renseignements généraux de la police française. Ces jeunes francs-tireurs et partisans communistes ont fait partie de la branche MOI (Main-d'Ouvre Immigrée) de l'organisation FTP et fusillés au Mont-Valérien. L'affiche rouge ci-dessous de propagande allemande a été pla-

¹⁷ F.T.P., abrég. : francs-tireurs et partisans (FTP), également appelés Francs-tireurs et partisans français (FTPF), est le nom du mouvement de résistance intérieure française créé à la fin de 1941 par la direction du Parti communiste français (Wikipedia).

cardée massivement en France sous l'Occupation pour dénigrer ces résistants communistes.



Jeanne Le Pape est arrêtée en 1944 par la même Brigade Spéciale. Elle est née le 5 septembre 1895 à Pennanec'h de parents journaliers agricoles ¹⁸. Elle se marie en 1919 avec Alain Le Corre né en 1890 dans le village voisin de Quélenec.

À la lecture du compte-rendu de son interrogatoire par les Renseignements Généraux on apprend que :

- ✚ Elle est domiciliée en 1937 à Saint-Denis en région parisienne « dans un logement au loyer annuel de 1.000 francs »
- ✚ En 1941 son mari décède, et son fils né en 1920 « est en Alle-

¹⁸ Naissance - 25/09/1895 - Ergué-Gabéric (Pennanéac'h). LE PAPE Jeanne Marie, fille de Jean Pierre, Journalier , âgé de 29 ans et de Marie Jeanne PENNEC, Journalière , âgée de 24 ans, Témoins : Jean PENNANGUER 21 ans, cultivateur à SAINT EVARZEC et Michel BARRE 55 ans, journalier demeurant en cette commune. Mentions marginales : Mariage à ERGUE GABERIC le 29/06/1919 avec Alain Joseph LE CORRE. DCD à ARGENTEUIL (95) le 06/05/1975.

Archives de la préfecture de police



magne » (sans doute dans un camp de prisonniers ou de STO).

✚ Avant guerre, journalière de profession, elle travaille à la mégisserie Floquet, spécialisée dans le tannage de cuirs à St-Denis, et est embauchée ensuite par les établissements Cams en août 1943.

✚ Avant 1939 elle milite au sein de « *l'Union des Jeunes Filles de France* »¹⁹, affiliée au Parti Communiste et présidée par Danielle Casanova, pour défendre l'égalité des droits avec les hommes, aussi bien dans le domaine politique qu'économique.

Elle est arrêtée le 5 mai 1944 à l'occasion d'une rafle parmi les relations de Lucien Briffaut et Germaine Debail, deux membres actifs des FTP qui préparent en région parisienne une action contre un officier de police : « *Le 4 courant, un homme et une femme qui semblaient surveiller, rue de Nanterre à La Garenne, un immeuble habité par un inspecteur du Commissariat de Colombes, ont été appréhendés.* ».

Au total 34 personnes sont arrêtées et chez certains de la documentation et une machine à écrire, ainsi que des armes, sont trouvées : « *3 pistolets, 3 grenades, 50 déto ..., 3 mitraillettes, 6 chargeurs* ». Jeanne, appréhendée alors qu'elle rend visite à Germaine Debail apparaît dans

¹⁹ « L'Union des Jeunes Filles de France » présidée par Danielle Casanova est créée en 1936 au sein du Parti Communiste, jusqu'à la dissolution du Parti en 1939. L'Union des Femmes françaises (UFF) prendra le relais de la cause féministe en 1944, toujours à l'initiative du Parti Communiste, et deviendra ensuite le mouvement « Femmes solidaires »

la liste des « *hébergeurs, agents de liaison et autres complices* ». Elle se désolidarise de son amie qu'elle a connue chez Floquet avant guerre en invoquant une affaire de location de logement vacant : « *Lorsque je voyais Debail, elle ne me parlait pas de son activité politique ; d'ailleurs je la voyais très rarement.* ».

Les brigades spéciales (BS) de la préfecture de police de Paris spécialisées dans la traque aux « *ennemis intérieurs* », principalement communistes, prisonniers évadés ou réfractaires au STO, sont très organisées et très liées aux polices allemandes.

Pour la rafle « *Briffaut et autres* » de mai 1944, la BS n° 2 a rédigé de nombreuses fiches et rapports d'opérations et d'interrogatoires dans lesquels transparait l'éthique nazie. Notamment ce qualificatif de « *race aryenne* » indiqué systématiquement pour identifier les interpellés, y compris bien sûr Jeanne Le Pape.

Grâce au dossier d'interpellation, Jeanne Le Pape a désormais sa notice en tant que native d'Ergué-Gabéric dans « *Le Maitron* », le dictionnaire biographique des mouvements ouvriers et sociaux : « *LE CORRÉ Jeanne, Marie, née LE PAPE. Née le 25.09.1895 à Ergué-Gabéric (Finistère), fille de journaliers, mariée dans sa commune natale le 29 juin 1919 avec Alain, Joseph Le Corré, mère d'un enfant, journalière à Saint-Denis (Seine), Jeanne Le Corré était l'une des animatrices de l'Union des comités de Femmes de l'Île de France en 1939 ...* ».

La courageuse féministe sortira de prison et connaîtra la Libération de Paris en août 1944. Elle décède à l'âge de 79 ans le 6 mai 1975 à Argenteuil, près de Saint-Denis.

FEVRIER
2019

Article :

« 1944 - Arrestation de la féministe Jeanne Le Pape, communiste et sympathisante FTP »

Espace
Archives

Billet du
02.02.2019



Danielle Casanova, autre résistante arrêtée en 1943 par les Brigades Spéciales.

Souvenirs en breton d'un paysan et producteur de lait

Laez ha teñladeg

Une interview de René Danion, né en 1932, agriculteur installé à 18 ans à Kerhamus en Ergué-Gabéric après son école d'agriculture au Nivot en 1950, à la suite de ses grands-parents et parents, "faisant du lait" comme eux et livrant directement lui-même ses clients quimpérois.

Video publiée sur le site bcd.bzh/becedia, sur la chaîne video « *Komzoù brezhoneg* » de Lors Jouin²⁰ qui a pour vocation de recueillir auprès de bretonnants natifs les parlers et les accents qui font la diversité de la langue bretonne.

Lait et charroi de fumier

Faire du lait, et non du beurre, telle était la vocation des trois générations de Danion à Kerhamus. La ferme étant située en bordure ouest de la commune, à proximité de la ville de Quimper, René Danion évoque les livraisons de son lait aux clients de Quimper (pâtisseries, restaurants, épiceries ...), non pas par camion

citerne, mais dans des pots en aluminium de 20 à 30 litres qu'il fallait porter : « *podoù ugent litrad ... lod a oa pounneroc'h ivez ...bez e oa unan hag a oa tre-gont litrad e-barzh* ».

Il compare la qualité appréciée de son lait, par rapport à celui collecté et vendu par la coopérative : « *Ne oa ket "pareil" nann ... n'eo ket memes blaz ken* ». Le mot « blaz » (et non du nez, bien que le terme veut aussi dire odeur !) évoque "son goût qui n'était pas pareil". La raison de la différence était en partie due à la quantité de crème (« *an dienn* » en breton) conservée dans le lait de Kerhamus.

On notera aussi l'expression bretonne « *an hanter keroc'h* » qui souvent est dite en français « à moitié plus cher »²¹ par les bretonnants, alors qu'en fait il s'agit du double, la moitié étant appliquée en breton au prix total, et non au prix de départ.

Lors des livraisons quotidiennes à Quimper, il est aussi question des commandes de légumes (pommes de terre, choux pommes ...), de balles d'avoine qui servaient de matelas aux bébés, de bois de chauffage et de barriques de cidre.

La deuxième partie de l'interview porte sur l'importance autrefois du charroi et épandage du fumier. René Danion a écrit de belles pages sur ce sujet dans le premier chapitre de son livre

²⁰ Lors Jouin est un auteur-compositeur-interprète breton, chanteur de "kan ha diskan" contemporain et surnommé "le Barde". En 2016, il lance le projet "Komzoù Brezhoneg" qui le fait parcourir les communes de Basse-Bretagne afin de filmer les derniers bretonnants de naissance.

²¹ Moitié plus, exp. : issu d'expressions bretonnes comme « *an hanter keroc'h* », "à moitié plus cher", signifiant en fait "deux plus cher", car la moitié est appliquée en breton au prix total, et non au prix de départ (dict. Favereau).



« L'entraide agricole à Ergué-Gabéric de 1930 à 1960 ».

L'intérêt est ici d'entendre le descriptif de cette activité en langue bretonne : « *neuze en em sikourin evid ar ...evid charreat teil da gomañs* », où « *charreat teil* » (charroi de fumier) est le transport de tout le fumier des crèche dans les champs, une grosse journée de travail en fin d'année avant que les domestiques s'absentent 10 jours pour négocier leurs gages.

Quatre à cinq personnes par charroi étaient nécessaires. Et parmi eux, celui qui était surnommé « *an tenner a-dreñv* » (le tireur arrière), chargé avec son croc (« *kreier don* ») de faire tomber au sol le fumier de la charrette.

Extraits avec traduction

René : *Ben a-benn hon eus ...me n'on ket gouest da laret a-benn ...a-benn e oa ma zud o terc'hel kêr mes ...a-benn me am eus gwerzhet laezh e-barzh Kemper ... me a werzhe al laezh an hanter keroc'h evid kas anezhañ d'al « laiterie » petra* (Ben de ce temps ... je ne suis pas capable de dire ... quand mes (grands)-parents sont partis ... mais quand j'ai vendu du lait à Quimper ... je le vendais deux fois plus cher comparé au prix en allant à la laiterie, quoi.)

Lors : *An hanter keroc'h?* (Deux fois plus cher ?)

René : *An hanter keroc'h ya* (Deux fois plus cher, oui)

Lors : *Setu ... a ya* (Bien dis donc)

René : *Ya setu e oa al laezh ... ha goude-se an dienn hag an dienn «*

bretonne pie-noire» donc saout kata (?) petra ...eñ a oa goulennet eñ peogwir e-barzh ar rasoù all ne oa ket ... ne oa ket koulz evid an dra-se petra (Oui c'était le lait ... et alors de la crème, de la crème de « bretonne pie-noir », donc des vaches « kata » (?) ... c'était très demandé car avec les autres races il n'y en avait pas... il n'y en avait pas d'aussi bon pour ça quoi.)

Lors : *Ne oa ket kement dienn ?* (Il n'y avait pas tant de crème ?)

René : *Ne oa ket « pareil » nann nann nann nann ... memes am eus soñj eus ur pastezer a gemere ganin ha goude-se e oa deuet ul « laiterie » bennak da bropoziñ dezhañ emsavoc'h evit ma hini setu en doa kemeret gant al « laiterie » mes ur miz goude-se eo deuet da gemer ma hini en-dro peogwir e glianted a lare dezhañ, pe'ar mes n'eo ket memes ...* (Ce n'était pas pareil que maintenant, non, non ... je pense même à un pâtissier qu'on livrait et la laiterie lui a proposé du meilleur que le mien, mais un mois après il est venir prendre le mien puisque ses clients leur disaient que ce n'était pas pareil.)

Lors : *N'en doa ket blaz ?* (Il n'avait pas de goût ?)

René : *N'eo ket ... n'eo ket memes blaz ken ... ya ya* (Il n'avait pas, ... pas de goût du tout ... oui)

FEVRIER
2019

Article :

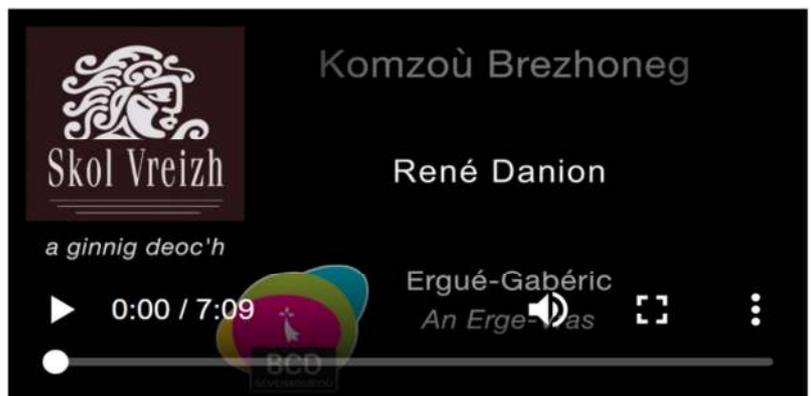
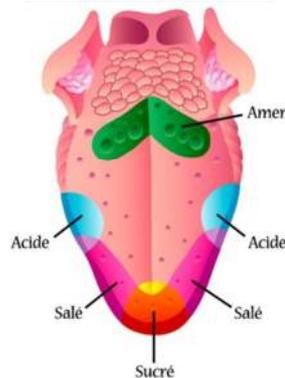
« **Rene Danion deus an Erge-Vras, Komzoù brezhoneg gant Lors Jouin** »

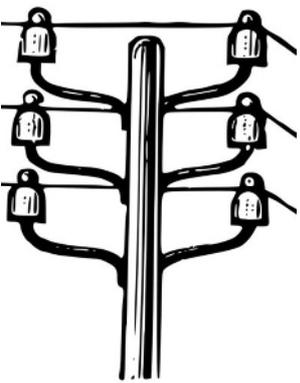
Espace
Breton

Billet du
09.02.2019



LES GOÛTS SUR
LA LANGUE





Arrivée de la Fée Electricité à Ergué-Gabéric 1932-55

Gouloù pep lec'h war maez

Coupures de presse et photo de 1932-33, comptes-rendus de conseils municipaux de 1937-38 pour autoriser des emprunts pour l'extension du programme d'électrification de la commune, photos commémoratives et des témoignages sur ce « bienfait de nos campagnes. ».

1932-33 : lères lignes, bourg

Syndicats d'électrification

M. Bouilloux-Lafont, député de la 1^{re} circonscription de Quimper, qui s'intéresse tout particulièrement à la question de l'électrification rurale, vient d'être avisé par le ministre de l'Agriculture que les subventions suivantes étaient accordées :

1^o *Extension du réseau rural d'électrification aux écarts des trois communes d'Ergué-Armel, Kerfeunteun et Penhars.* — « 2^e tranche de subvention principale et complémentaire payable dans la limite des disponibilités budgétaires s'élevant à 57% des dépenses qui seront réellement faites, le maximum de cette 2^e tranche étant fixé à 500 000 francs ».

2^o *Communes de Pluguffan, Plomelin et Ergué-Gabéric.* — « Subvention principale et complémentaire payable dans la limite des disponibilités budgétaires s'élevant à 42% des dépenses qui seront réellement faites, le maximum de cette subvention étant de 233 940 francs, soit un relèvement de 169.920 francs sur le maximum prévu par la décision du 23 juin 1931 »

3^o *Syndicat de Concarneau.* — « 2^e tranche de subvention principale et complémentaire payable dans la limite des disponibilités budgétaires, s'élevant à 1 million de francs, le maximum de cette subvention restant fixé à 3.325 950 francs ».

En 1932 le député de Quimper reçoit du ministère de l'agriculture un accord de subvention à hauteur de 42% des dépenses d'électrification rurale des communes de Pluguffan, Plomelin et Ergué-Gabéric. Les travaux démarreront en 1933.

Entre 1933 et 1939, la société Lebon et Cie pour la pose des lignes et les abonnements, et l'entreprise Cabagno vont s'activer pour déployer le réseau électrique dans toutes les fermes et lieux-dits isolés. Cela fera des dépenses communales supplémentaires et des impôts directs supplémentaires.

Le premier chantier amènera l'électricité et l'éclairage public au bourg et à Lestonan dès 1933. La photo ci-contre a été prise au bourg lors d'une fête de commémoration organisée vraisemblablement par le syndicat intercommunal d'électrification de la région de Quimper. À droite on peut voir un poteau électrique en béton ajouré mis en place par l'entreprise Cabagno.

René Le Reste se souvient de ces poteaux et des conflits avec les paysans lors de la pose des lignes : « C'est la Société Cabagno de Quimper ²², basée alors quartier de l'Hippodrome qui fut chargée de la mise en place de ces grands poteaux en ciment ajourés un peu partout à la campagne au grand dam des paysans quelquefois, ... ».

²² L'un des chefs d'équipe de la Société Cabagno était Jean-Louis Poupon du bourg qui fut aussi un moment Président de L'USEG foot, l'AEG de nos jours.

LE NUMÉRO 5 CENTIMES
LE FINISTÈRE
JOURNAL REPUBLICAIN FONDÉ EN 1872
Paraissant le Mercredi et le Samedi
LE NUMÉRO 5 CENTIMES

Carte du blog d'histoire des sciences, 2010





Inauguration du réseau électrique au bourg en 1932



1938 : les fermes isolées

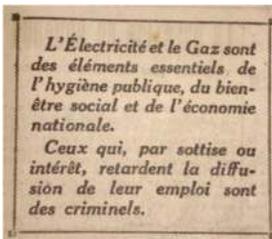
En 1938 un surcoût de 43 260 francs pour l'extension du réseau sur la partie est de la commune est autorisé par le conseil municipal et par le préfet, afin notamment de desservir 3 fermes isolées (Kervern, Penvern et Kerlavian) à l'est de la commune,

Cette dépense est financée à hauteur de 42% par le ministère de l'agriculture, et le reliquat par un emprunt de 20 ans à la Caisse des Dépôts et Consignation qui entraîne d'un impôt exceptionnel de 7 centimes : en fait il faut comprendre 7 centimes pour un euro de contribution, soit une hausse de 7% sur les trois impôts²³ collectés au ni-

²³ Contributions directes, g.n.pl. : trois impôts votés en 1791 par l'assemblée constituante : contribution foncière ; la contribution personnelle et mobilière (qui deviendra la taxe d'habitation en 1974) ; contribution de la patente (la taxe professionnelle en 1976). Une qua-

veau communal (foncier, habitation et patente).

Comme le coût du premier chantier s'élève à 4 fois le montant du projet d'extension, on peut estimer que l'électrification rural d'avant-guerre de la commune aura généré une hausse de 35% de contribution fiscale de la part des habitants de la commune.



Années 1950 : les hameaux

Après-guerre, dans les années 1950, l'électrification s'est poursuivie pour atteindre les hameaux les plus éloignés et des postes transformateurs supplémentaires de quartier ont été installés. Ces extensions de réseau amenaient l'électricité dans des maisons qui n'avaient pas eu la possibilité d'être branchées et, à chaque fois, les habitants fê-

trième contribution existe de 1798 à 1926 : contribution sur les portes et fenêtres. Source : Wikipedia.

**FEVRIER
2019**

Article :

« Rene Danyon deus an Erge-Vras, Komzoù brezhoneg gant Lors Jouin »

**Espace
Breton**

**Billet du
09.02.2019**

taient l'événement comme il se doit.

Ainsi par exemple en 1953, on organise à Garsalec une inauguration officielle du transfo de Guilly-Vraz, un vin d'honneur (cf. la photo ci-dessous) et une soirée dansante au café-épicerie Quelven :

« Un vin d'honneur était organisé au bistrot Quelven l'inauguration du poste transfo de Guilly-Vraz qui eut lieu en fin de matinée au cours de laquelle est restée en mémoire locale la phrase biblique prononcée m'a-t-on dit par Jean-Marie Quéau de Parc Land, adjoint au maire : "Que la lumière soit et la lumière fut". Après le vin d'honneur, un bal fut organisé le soir dans la même salle par des musiciens amateurs secondés par un électrophone et un micro. » (René Le Reste).

Le progrès est indéniable : « Par la suite la fée lumière équipa progressivement les maisons du quartier et entre autres un com-

merçant débrouillard de Gourin, M Deregneaux il me semble, qui en profita pour vendre ses postes de radio : Radiola, Océanic, La voix de son maître. On put ainsi écouter Le tour de France par Georges Briquet au mois de juillet et pour les bretonnants Jakez Kroc'hen avec son compère Guillou Bihan le dimanche. On mit au rébus la lampe pigeon, et on découvre l'ampoule électrique, une 25 watt, super pour les devoirs des écoliers. » (René Le Reste)

En novembre 1955 on pose un transformateur à Kerroué pour desservir enfin tous les villages de l'est de la commune le long de la route d'Elliant, de Keristin et Kerdilès au moulin du Jet :

« Avec la mise sous-tension du poste de Kerroué, Ergué-Gabéric termine pour ainsi dire son plan d'équipement électrique. Il reste cependant le poste de Méouet en construction et quelques branchements isolés qui, nous le pensons, seront bientôt réalisés. » (Le Télégramme).

Même le très respecté recteur Gustave Guéguen se déplacera pour la cérémonie d'inauguration et bénira le poste transformateur, et tout le monde sera invité au vin d'honneur « pour arroser comme il se doit cette étape dans le modernisme qui ne doit pas s'arrêter en si bon chemin pour le bienfait de nos campagnes. ».

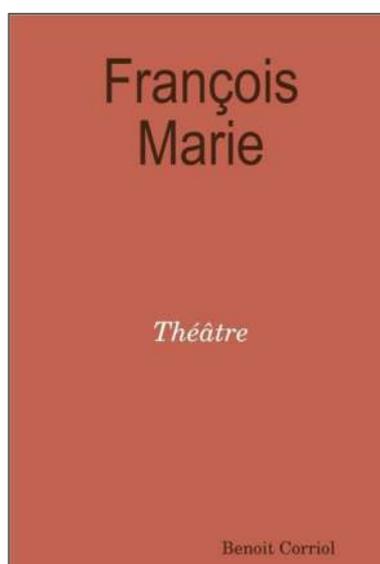


Spectacle et pièce de théâtre pour J.-M. Déguignet

Abadennadoù

Jean-Marie Déguignet, s'il vivait aujourd'hui, serait surpris de savoir qu'au moins deux pièces et représentations contemporaines sont consacrées à ses réflexions autobiographiques et philosophiques, l'une composée par un professionnel médico-social et passionné de linguistique, et l'autre jouée par un comédien français reconnu..

Pièce de théâtre homérique



La première est un drame historique en 3 actes écrit par Benoit Corriol : 1. L'empire, 2. La guerre, 3. La paix. La référence au libre-penseur Jean-Marie Déguignet n'est pas explicite, mais on peut naturellement y reconnaître une libre

interprétation de ses « *Mémoires d'un paysan bas-breton* ».

Le personnage principal lui-même est prénommé François Marie, fils de Jean Marie, comme s'il y avait eu un dédoublement de personnalités entre le « *père prévoyant et prométhéen* » et le fils « *plutôt fragile et malingre* » et « *solide et résistant durant sa carrière militaire* ». Parmi les autres personnages, on notera entre autres l'apparition intéressante d'un Le Bras en « *ami fidèle d'enfance* ».

La force et valeur de cette pièce de théâtre sont intrinsèquement dans les déclamations incantatoires d'un véritable « *conquérant du XIXe siècle* » :

✚ La 4e de couverture est tout simplement un poème d'inspiration Homérique : « *Heureux qui comme lui a fait un long voyage - Et comme celui là qui conquiert sa liberté - Dans la folle mer, au prix de sa sérénité - Le feu, le sang ; le chemin devint sauvage ...* »

✚ La croyance de François Marie en les bienfaits de la science est très ancrée : « *La science, elle est en toute chose, bien plus sûrement que Dieu ... Peut-être qu'en comprenant les mouvements des abeilles, nous comprendrons la marche du monde.* »

✚ Ses colères contre le religieux sont réécrites avec force : « *Les écrits fripons de vos cardinaux soupèsent la doctrine de la foi au regard des pièces d'or. La sainteté vendue comme les indulgences.* »

✚ Néanmoins une espérance positive transparait au moment du testament réadapté au public



Jean-Marie Déguignet (1834-1905)

Anatole Le Braz (1859-1926)



JANVIER
2019

Articles :

« CORRIOL
Benoit - François Marie »

« Rêveries
d'un potier solitaire par
Loïc Pichon »

Espaces
Biblio
Audiovisuel

Billet du
26.01.2019

de la pièce : « *Je vois les lumières de l'électricité et de la lune se refléter dans les flaques de cette place goudronnée. Moins de pavé pour défendre la république. Le peuple saura bien faire vivre la démocratie comme nous l'avons fait, les générations avant eux* ».

Un spectacle de rêveries

Rêveries d'un potier solitaire

Texte et interprétation Loïc Pichon

Fils de mendiant, il s'engage dans l'armée de Napoléon III. A Jérusalem, il s'intéresse à l'origine de ces religions qui n'ont jamais cessé de s'affronter. Revenu au pays, il a pris femme et s'est fait potier. Au rythme de sa terre qui tourne, il essaie enfin de donner du sens à sa modeste existence.



"Comédien hors pair, Loïc Pichon s'est déjà illustré en jouant La Peste, d'Albert Camus au théâtre et Frère Jean-Pierre dans Des hommes et des dieux, le film de Xavier Beauvois qui a obtenu le Grand Prix du jury à Cannes en 2010. L'acteur nantais reste dans un registre grave avec ce nouveau spectacle empreint de nostalgie: Rêveries d'un potier solitaire qui s'inspire, «lointainement», précise-t-il des Mémoires d'un paysan Bas-Breton de Jean-Marie Déguignet (1834-1903)" Nathalie Simon

"Le spectacle et l'interprétation de Loïc Pichon ont la vérité modeste et forte du travail des compagnons. C'est juste, fraternel, à la belle hauteur du théâtre pratiqué comme le plus noble des artisanats." Gilles Costaz



"En jouant le rôle de visiteur, nous écoutons l'histoire de ce petit potier, mais aussi ses opinions, ses doutes et ses certitudes. Ici plus que jamais, les questions sont aussi importantes que les réponses, et on accompagne ce personnage très attachant à travers un questionnement qui touche bien des domaines : l'existence de Dieu, le paradoxe des guerres de religions, le rôle essentiel de l'art et de la beauté..." Lucie Donat-Magnin

Le Comtadin



Contact : Compagnie des Deux Albatros 139 bis, rue de Vaugirard 75015 Paris
Diffusion : Brigitte Filleau Tel. 06 16 94 31 09 Tarif plein : 20€ tarif réduit : 15€
www.lesdeuxalbatros.com Durée du spectacle : 70 mn

Le potier parle, de ses voyages et des religions, tout en activant son tour de potier et montrant ses poteries d'argile :

✚ « *Quel Jésus ? Il a vécu là autrefois à Jérusalem. Il paraît qu'autrefois cet homme-là il disait qu'il était le Fils de Dieu ...* »

✚ « *À peu près dans la même région, quelques siècles plus tard, voilà qu'un arabe, un certain Mohammed, se met à faire à peu près les mêmes discours à propos de Dieu ...* »

✚ « *Alors c'est la guerre, tout simplement la guerre. Les religions pour qu'elle se fassent reconnaître et se faire respecter, ça a toujours été par la violence ...* »

✚ « *Heureusement il n'y a pas que de la colère, il y a aussi de la beauté. C'est vrai, la religion catholique, elle est ce qu'elle est, mais quelle beauté artistique elle a engendrée ...* »

La 3^e bande dessinée du paysan bas-breton persécuté

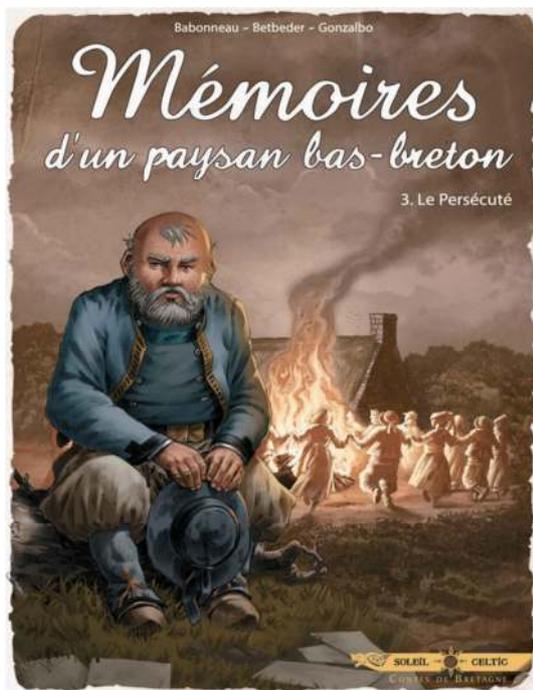
Bandennou tresset

Le mercredi 6 mars les éditions Soleil ont font paraître dans leur collection "Soleil Celtic" la bande dessinée « 3. Le Persécuté », confectionnée par Babonneau - Betbeder - Gonzalbo et inspirée des « Mémoires d'un paysan bas-breton » de Jean-Marie Déguignet.



Déguignet soldat, dessin de C. Babonneau, 2018





Comme dans les deux précédents tomes, les paysages et personnages dessinés de Christophe Babonneau sont élégants et bien ficelés, et on y retrouve avec plaisir certains lieux fréquentés par Déguignet sur la fin de sa vie, comme la gare de Quimper, le Stangala alias Stang-Odet, la chapelle de Kerdévot, le village de Quélennec, la ferme de Toulven, ...

Par contre, au niveau de la trame narrative et du choix des sujets, on ne peut être que très critique, et peut-être encore plus pour ce dernier tome :

✚ Où sont passés les délires de persécutions de Jean-Marie Déguignet qui font la matière des 450 dernières pages des mémoires ? Hormis de nombreuses planches sur son mariage et ses combats de modernisations agricoles, ses longs poèmes incantatoires, ses « *Rimes et Révoltes* », et les violents brocards contre ses contemporains sont comme absents de la BD.

✚ Les nombreuses observations de la vie politique faites par Dé-

guignet dans ses mémoires, et notamment les victoires électorales des républicains, l'affaire Dreyfus ou l'expulsion des congrégations, n'ont pas la faveur d'une seule bulle (ou phylactère en langage savant).

✚ Pages 87 et 88, Déguignet cède ses cahiers à un mémorialiste pour 100 francs, et le nom de ce dernier, Anatole Le Braz, n'y est pas du tout mentionné. Alors qu'on sait l'importance de cet épisode, la publication partielle et tardive des cahiers dans la Revue de Paris, la rédaction de nouveaux cahiers et les critiques acerbes que Déguignet prononcera à son encontre.

✚ Signalons quelques autres inepties : la consommation de cigarettes par Jean-Marie Déguignet page 70-71 est peu plausible car, même s'il gérait un débit, le tabac dans les années 1880 est utilisé essentiellement pour la pipe ou pour chiquer ; la présence page 13 de vaches et de cochons dans l'enclos de la chapelle de Kerdévot est incongrue (les animaux étaient autorisés sur le placitre ombragé, mais interdits en deçà de l'entour sacré délimité par un muret et des échaliers ²⁴) ...

²⁴ Echancier, s.m. : dalle de pierre dressée, souvent en schiste, placée dans le mur des enclos paroissiaux. Cette pierre qu'il fallait enjamber servait d'obstacle au franchissement des animaux en divagation, les empêchant de pénétrer dans l'enclos sacré. Elle était également une sorte de droit de passage, ressemblant à un rite initiatique et représentait un symbole temporaire d'égalité, riches et pauvres devant enjamber ce muret de la même manière.

MARS 2019

Article :

« BABONNEAU Christophe et BETBEDER Stéphane - Mémoires d'un paysan bas-breton Tome 3 »

Espace Biblio

Billet du 09.03.2019





Demande de révision du procès de la bande de Poux

Barnedigezh

Un autre éclairage sur ce meurtre de la Salleverte en décembre 1946 qui a donné lieu en 1947 aux condamnations des membres de la Bande de Gaston Poux.

Dossier conservé aux Archives Nationales de Pierrefitte sous la cote n° 19870802-26-2, en provenance du Fichier central de police judiciaire.

18 pages dactylographiées

Cette affaire a eu localement un immense écho de fin 1946 jusqu'au procès aux Assises en juillet 1948, car l'enquête a duré de longs mois et les meurtriers ont été recherchés dans un climat de peur et de psychose.

Les journaux régionaux ont rendu compte de l'enquête, et le procès a été à la une de l'hebdomadaire « *Détective* » sous le titre « *Voici, aux Assises de Quimper, LA BANDE À POUX (BEND-EN-LAOU) qui terrorisa longtemps la campagne bretonne* », avec un jeu de mot scabreux sur le patronyme POUX (Laou désignant le poux en breton, "penn-laou" étant l'insulte suprême de "tête de poux").

Et voici qu'en 1949-50 le supposé chef de bande Gaston Poux fait une demande de révision de son procès où il a été condamné à 15 ans de travaux forcés, en

rédigeant une déclaration de 28 pages dactylographiées. Ce dossier, conservé aux Archives Nationales, est accompagné de nouvelles auditions et de rapports circonstanciés rédigés par la Police judiciaire de Rennes. Ces documents donnent une vision différente des faits repris par les journaux lors du jugement des Assises de Quimper.

Le rapport de Gaston Poux pour sa « *libération dont le couronnement sera la reconnaissance officielle de (s)on innocence et (s)a réhabilitation.* » est frappant par le ton de sincérité et de violence contenue contre un commissaire qu'il considère comme « *marron* ». Les détails de son arrestation et l'instruction à charge contre lui et son acolyte présumé Henri Bourmaud sont dignes d'un scénario de roman policier.

Le contexte du meurtre est une expédition punitive un soir de 23 décembre 1946 avec tir de mitrailleuse « *américaine* » contre le fils aîné dans la cour de la ferme de la « *Salle-Verte* » tenue par son père René Jean Lasseau ²⁵. Cela se passe alors que la victime est en train de soigner et donner à manger à ses chevaux.

Un prisonnier de guerre allemand, Walter Buskis, qui aide le jeune Lasseau à l'écurie, assiste impuissant à la scène et évite la fusillade. À cette époque, de nombreux prisonniers de guerre étaient réquisitionnés dans les fermes gabérisiennes. Nous ne savons pas à quelle date le prison-

²⁵ La victime René Lasseau âgé de 23 ans, est né en 1923, fils de René-Jean né le 31/08/1898 à Ergué-Gabéric et de Marie Catherine Floch, née le 02/11/1901 à Ergué-Gabéric également.

ARCHIVES NATIONALES

LE GRAND HEBDOMADAIRE DES FAITS DIVERS
DETECTIVE



nier de la Salle-Verte a été libéré, mais certains, à l'instar d'Helmut Homilius à la ferme de Kerautret, sont restés à Ergué-Gabéric jusqu'aux années 1950.

Les agriculteurs devaient prouver leur patriotisme pendant l'occupation et pouvaient disposer l'aide d'un prisonnier, moyennant hébergement. La famille Lasseau est considérée comme « *joui(ssant) à Ergué-Gabéric d'une considération parfaite* ». Il n'en reste pas moins que la recherche du meurtrier et de ses complices est problématique, car la première enquête du commissaire Guy Kergoet, venu de Rennes, est vaine.

La deuxième enquête est menée tambour battant par le commissaire Georges Le Leyour affecté à Quimper grâce à une série de dénonciations et de faux témoignages. Le procès aux Assises aboutira à des peines sévères de travaux forcés à perpétuité pour le meurtrier présumé (Henri Bourmaud) et de 15 ans suivis de 20 ans d'interdiction de séjour dans le finistère pour le complice chef de bande.

Ce dernier considère qu'il s'agit d'un complot à connotation politique : « *Je ne suis pas originaire du pays, je suis un étranger, dont "suspect". Ne me liant pas facilement, je suis jugé fier.* ». Gaston Poux, natif du Jura, habite Paris avant-guerre, et est venu s'installer en Bretagne en 1939 en se mariant à une nommée Renée Lucas, débitant à Ergué-Armel. Il tiendra avec elle le café-tabac au 2, route de Rosporden, dans un quartier qui jouxte l'entrée de la commune d'Ergué-Gabéric.

Les accusations politiques sous-jacentes qui motivent le commis-

saire Le Leyour sont dues aux accointances de Gaston Poux avec le Parti Social Français qui certes prône la résistance, mais défend une ligne très conservatrice et anti-communiste.

L'accusé conteste ce militantisme, se contentant d'avoir « *collaboré, et cela de façon bénévole, à un hebdomadaire de vrais résistants* ». Le commissaire est accusé d'avoir ameuté « *la presse, en l'incitant même à se livrer à une campagne perfide, violente, qui à elle seule, a créé une psychose, une folie quasi-générale soigneusement entretenue, l'ambiance contre laquelle la Justice elle-même ne pouvait plus rien.* »

Guy Kergoet est chargé en 1950 d'une troisième enquête à la suite de la demande de révision. Il reprend les éléments d'argumentation de Gaston Poux en concluant « *la participation du groupe Bourmaud-Fillis-Quinet dans l'affaire dite "de la Salle-Verte" peut être mis en doute* », ceci en mettant en exergue les incohérences du dossier d'accusation, et par là même les exactions du précédent commissaire chargé d'enquête.

Mais cela ne suffira pas pour réhabiliter les condamnés Poux et Bourmaud, car d'une part la preuve de leur innocence n'est pas formellement apportée, et seule la culpabilité établie d'un autre meurtrier pouvait, semble-t-il, constituer un élément nouveau nécessaire à la révision éventuelle du procès.

Gaston Poux décédera en 1974 à Colmar dans le Haut-Rhin, à l'âge de 81 ans, soit 26 ans après sa condamnation.

